VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 8 JUILLET 1913 NUMERO 8

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

[illegible]action et Administration:
[illegible] AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

NOTRE DROIT

A l'occasion des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, notre confrère le *Northwest Review* consacrait à notre race et à ses réclamations un article d'allure très sympathique. Il notait l'universalité de la célébration dans le Canada et l'enthousiasme qui y présidait. Il indiquait très nettement le but que nous poursuivons dans ces réunions: connaître mieux notre situation dans le Canada, nos devoirs vis à vis la patrie canadienne et les droits de notre langue et de notre foi.

La priorité des droits des Canadiens-français au Canada ne lui paraît guère contestable. Mais où il se sépare de nous c'est quand il doute de l'égalité de l'anglais et du français dans ce pays en vertu de la constitution.

Avec notre confrère nous admettons que le traité de Paris qui cédait le Canada à la Grande-Bretagne ne contenait "explicitement" aucune garantie en faveur de l'usage de la langue française. Nous irons même plus loin que le *Northwest Review*. Nous soutenons que ce traité ne contenait même "implicitement" rien qui autorisât l'usage du français.

Les capitulations de Québec et de Montréal, toutes deux, sont muettes sur les droits de la langue française en ce pays. Même silence des constitutions de 1774 et 1791. Celle de 1841 parlait pour la première fois de l'usage de la langue française au Canada mais tout simplement pour en décréter brutalement l'abolition.

Reste l'Acte de la Confédération. Quelle est la portée exacte de ses termes?

Là nous différons d'opinion avec notre confrère. Il doute; nous avons la plus entière certitude. Il croit que les tribunaux devraient décider de l'interprétation à donner à cet Acte. Pour nous, ce serait peine perdue que de recourir à eux car le texte est clair, patent, indiscutable.

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord proclame nettement les droits égaux du français et de l'anglais devant les Chambres fédérales, les tribunaux fédéraux, la Législature et les tribunaux de Québec. Donc, dans tout ce qui concerne les lois et l'administration fédérales, la constitution reconnaît en toutes lettres le principe de l'égalité absolue des deux langues. Et cela suffit. Si la loi reconnaît ce principe, il est logique qu'il vaille dans tout le pays en théorie et en fait. En borner l'application à Québec, c'est illogique.

Si les deux langues, l'anglais et le français, constituent le double vocabulaire du peuple canadien, commment peut-on dans une province refuser aux parents le droit de faire acquérir à leurs enfants une connaissance parfaite de cette langue?

Si les deux langues sont officielles aux termes mêmes de la constitution, ellles ont rigoureusement le droit de coexister partout où se manifeste la vie publique du peuple canadien. Que ce soit à l'église, à l'école, devant les tribunaux ou dans les services publics.

De plus, il ne faut pas oublier que l'Etat est un pouvoir dérivé de toutes les races et de tous les individus qui composent la nation. Les pouvoirs provinciaux ou municipaux ne sont en définitive que des fractionnements de l'Etat.

Or, si l'Etat dans son domaine déclare les deux lois officielles et égales pourquoi cesseraient-elles de l'être quand l'Etat se fractionne?

C'est assez pour prouver notre droit "légal", notre droit "constitutionel". Nous pouvons encore faire valoir notre droit positif non seulement à la conservation de notre langue mais aussi à sa propagation dans tout le pays.

Ce droit, notre histoire nous le confère. Nous le tenons de nos luttes de 1775 et 1812 où nous conservâmes le pays à l'Angleterre. Nous le tenons du droit naturel, du droit des gens, de la tradition, de l'usage; nous le tenons de tout notre apport au développement et au progrès de la patrie canadienne.

Droit légal, constitutionnel et positif au parler de France, à son maintien et à son expansion. C'est l'inébranlable base de nos réclamations en faveur du parler de nos pères.

En vertu de ce droit nous parlons français et nous continuerons à parler français.

Mais nous parlerons français surtout—et ce motif défie toutes les puissances humaines—parce que nous le voulons.

CAISSES POPULAIRES

Des caisses populaires au Manitoba?

Voilà qui est bien un jeu nouveau. Qu'est-ce que ces institutions? Sont-elles pratiques dans l'Ouest Canadien? Qui risquera d'en faire l'expérience?...

Ami lecteur, causons de la chose. Rien d'intéressant comme d'échanger ses vues...

A la suite du travail sérieux accompli au Congrès de Saint-Boniface le 25 juin, il sera peut-être pratique de faire une étude sur les Caisses populaires, dites "Caisses Desjardins" et de répondre à toutes les questions posées plus haut.

Puisque le travail de colonisation française et catholique qu'on veut organiser, consiste à recruter des colons mais avant tout à garder ceux qui sont déjà établis dans nos vastes plaines, c'est participer à la dernière et à la plus urgente partie de ce programme que d'offrir son aide pécuniaire, aux colons pressés par quelque besoin imminent d'argent, et surtout de leur apprendre la valeur de l'économie.

Eh bien! c'est là la double raison d'être des Caisses Populaires. (Dans la suite, je les désignerai de préférence sous le nom de "Caisses Desjardins", par estime pour M. Alphonse Desjardins, le fondateur de ces institutions en Amérique.)

Je n'hésite pas un moment à proclamer l'utilité de ces Caisses Desjardins dans l'Ouest Canadien. Elles sont utiles, comme est utile toute institution économique; elles sont possibles, puisque l'expérience en a été tentée, avec les résultats les plus satisfaisants. Nous parlerons plus tard d'une C. D. fondée à Saint-Jean-Baptiste de Manitoba, le 23 août 1911, et qui a toujours prospéré depuis sa fondation.

De nos jours, le vent est à l'organisation. C'est un besoin général. On connaît la force de l'aumône. On organise le travail, le capital, le commerce, les différents corps professionnels, les oeuvres de bienfaisance, etc. Les peuples reconnus les plus pratiques sont à la tête du mouvement; voyez l'Allemagne, voyez la Belgique avec leurs organisations, leurs unions sans nombre; voyez les Etats-Unis avec la multiplicité de leurs *trusts*, pas tous recommandables sans doute, mais servant toutefois à démontrer l'importance qu'on attache chez nos voisins, aux forces organisées: il y a les *trusts* de de la viande, *trusts* des sucres, *trusts* du blé, *trust* de places, etc... que dis-je, n'y a-t-il pas même les organisations,—oh! pas légales! mais réellement existantes des malhonnêtes, des voleurs, des pick-pockets? Que voulez-vous, ces misérables comprennent aussi que l'organisation décuple la valeur des forces isolées.

Qu'est-ce qu'une C. D., (caisse Desjardins)?

"Une C. D. c'est une caisse d'épargne et de prêts où les personnes *d'un même endroit* déposent leurs *économies* grandes et petites, même les sous, pour les prêter avec des conditions de remboursements faciles à celles *d'entre elles* qui en ont besoin." On l'appelle encore *Coopérative* parce qu'elle demande la coopération de plusieurs pour la fonder et la maintenir; et qu'elle fait affaire avec ses *sociétaires exclusivement*.

Mais alors, c'est la même chose qu'une banque? Et vous auriez la prétention de fonder une banque dans chaque paroisse?

Pas du tout.

Voyez la différence: Une banque c'est la réunion de capitalistes qui reçoivent l'argent des autres pour s'enrichir par différentes spéculations. (1)

Une C. D. c'est la réunion des sous d'un certain nombre d'honnêtes gens qui se mettent ensemble pour *s'entr'aider eux seuls*, et aider le plus grand nombre *d'entre eux*.

Une banque est fondée pour faire des *affaires;* une C. D. est une oeuvre, c'est-à-dire une organisation qui exige du dévouement. Une banque est l'affaire de la *haute finance;* la C. D. est oeuvre de la *petite finance*.

Dans la paroisse, la C. D. complète pour ainsi dire, l'oeuvre de l'Eglise et de la Municipalité. Car son but est d'enseigner l'économie en luttant contre l'intempérance, le luxe, et le crédit inutile: sources de bien des misères et de la pauvreté chez un grand nombre.

La C. D. est donc une entreprise à la fois *financière* et éminemment *chrétienne*: c'est la banque des humbles, des pauvres et des enfants.

Tout cela soit dit sans mépris pour les banques; d'ailleurs la suite montrera que la C. D. complète la Banque en remplissant un rôle que ne peut jouer la banque.

(1) Le plus grand banquier du monde est celui qui ramasse les dollars des pauvres", disait l'économiste Jules Simon.

J.-C. St-Aamnt, Ptre,

J.-C. St-Amant, Ptre,

NOTRE LANGUE NATIONALE

(Du *Courrier des Etats-Unis*)

Depuis que se sont constituées les grandes nationalités, depuis que l'humanité voulut imposer le règne de la force, nous assistons à cette oeuvre douloureuse de haine qui veut que la force primant le droit, l'oppression des faibles soit une inévitable tentation des nations victorieuses. Le conquérant, non content de prendre le sol, d'absorber la richesse acquise par la race vaincue, éprouve le besoin de faire disparaître le peuple conquis, de l'assimiler par tous les moyens en son pouvoir. Or, malgré de longs siècles d'insuccès, le moyen le plus employé est la suppression de l'idiome national des peuples conquis.

Plusieurs de ces nations ont résisté et malgré des tortures noblement supportées ont su, pour l'honneur de l'humanité, rendre vaines toutes les persécutions. Parler de ces victimes de la force, c'est leur rendre hommage. Elles s'appellent la Pologne, le Monténégro, la Grèce, les Boers et l'Irlande, et de nos jours ces deux provinces si chères au coeur de la France qui saigne encore de leur arrachement. Pourquoi devant ce spectacle sublime des faibles luttant pour garder leur nationalité, les grands peuples hésitent-ils encore à écarter à tout jamais l'horrible torture? Ce qu'il y a de plus douloureux dans ce genre d'oppression, c'est qu'elle s'exerce souvent, même en dehors des gouvernements. Nous voyons des individualités ou des collectivistes sans mandat, prenant action sur la foule inerte de leurs concitoyens pour imposer leurs désirs, et ce sont ceux-là les pires tyrans, plus impitoyables et plus cruels, parce que sans responsabilités et souvent parfaitement ignorants, ils ne mesurent point les conséquences de ces actes. Ils ne s'inquiètent ni des droits acquis, ni des traités, moins encore des raisons ethniques ou morales; ils vont en aveugles sous le joug de leurs haines.

Nous assistons actuellement à un réveil des peuples balkaniques. Pourquoi ces peuples ont-ils pu reprendre à l'islam le sol des ancêtres? Pourquoi ont-ils réussi à chasser les Turcs de l'Europe?

Parce que ces peuples ont gardé fidèlement au foyer le parler national. Parce qu'aucun d'eux n'a consenti à l'oublier jamais..

Qui sait si ce gigantesque effort des Serbes, des Bulgares, des Grecs et des Monténégrins, n'est pas la récompense de leur fidélité au parler des aïeux?

"Nous pouvons donc affirmer que toute race qui garde intacte sa langue et la maintient pure de tout alliage est la maîtresse de ses destinées."

En effet, quelles que soient ses erreurs, ses fautes, les éclipses possibles de son intégrité ou de son indépendance, tant qu'elle gardera sa langue nationale, elle sera indomptée.

Chaque peuple a son langage. Dieu, en répartissant à chaque race son idiome spécial, l'a plus ou moins bien doté. A ce langage primitif, chaque nation vient ajouter les perfectionnements qu'elle tire de ses habitudes, des langages des races voisines ou qui vivent autour d'elle en rapports moraux ou matériels avec elle.

Elle tire aussi de son caractère propre, de son tempérament, certaines fortunes qui, s'ajoutant les unes aux autres, viennent à la longue enrichir, perfectionner et élever cet idiome. La langue française doit à la fréquentation des anciens peuples, les Grecs et les Latins, sa précision, son élégance, sa clarté et sa forme harmonieuse.

* * *

Plus anciennement civilisée que les autres nations de l'ancien monde, la France marche depuis de longs siècles à l'avant-garde de l'humanité. Il s'en suit, par conséquence naturelle que sa langue a, elle aussi, été plus perfectionnée que celle de ses voisines. Le caractère national étant de plus, fait de clarté, de précision, et d'idéal, la langue doit refléter toutes ces qualités.

Il y a donc pour nous que notre origine a doté de ce fier et noble langage, un devoir impérieux de la garder pur et de ne pas laisser nos fils en perdre la mémoire. Cela est non seulement une question de gloire de race, mais plus encore une obligation de conservation et d'indépendance. Les peuples qui disparaissent, nous dit l'histoire, sont ceux-là seuls dont l'idiome a sombré avec leur liberté. Nous ne voulons pas que l'avenir dise que notre peuple a mérité ce jugement. Aussi, garderons-nous fidèlement la chère et noble langue de France auprès de nos foyers. Gardienne de nos berceaux, elle sera notre dernière consolatrice avant le repos du tombeau!

Certains esprits laissent entendre que l'oubli qu'autrefois la "mère-patrie" fit de ses fils justifierait notre oubli. Que la France n'a rien fait pour nous garder et que le douloureux abandon du traité de Paris serait une excuse. Nous ne le croyons pas et nous sommes certains que répondre à l'abandon douloureux d'alors, dont un seul fut coupable, ne saurait autoriser notre oubli. Ce ne serait ni chrétien, ni digne des fils de ces héros si purs qu'ils surent faire donner à notre patrie le glorieux nom de "Terre des Martyrs". Ne serait-ce pas outrager leur mémoire et faire aussi abandon de la belle devise de ce pays: "Je me souviens"?

Nous voulons garder l'héritage de nos pères tout entier, l'augmenter s'il se peut; le laisser décroître? Jamais! N'en sommes-nous pas responsables envers eux d'abord et aussi envers nos fils?

Ceux qui chaque jour naissent à la lumière, viennent augmenter notre force, notre vie nationale, n'auraient-ils pas le droit de nous réclamer ce langage que Dieu nous avait chargés de leur transmettre? Idiome sacré, sauvegarde de leur avenir et plus encore sainte défense de leurs âmes! Les âmes de nos morts n'auraient-elles pas le droit aussi de nous demander compte du dépôt sacré que nous devions transmettre à nos enfants?

Nous sommes sujets anglais, fidèles et loyaux. Eh bien, l'Angleterre elle-même n'a-t-elle pas un avantage réel, présent et futur à garder à ses côtés, ce peuple entré dans sa vie et qui, conservant sa langue, conserve aussi ses traditions et ses qualités, n'aurait de valeur pour l'empire qu'autant qu'il demeure intact, qu'il reste moralement complet. Or, perdre notre langue, ce serait en même temps perdre nos qualités de travail, de progrès, de perfectionnement matériel et moral.

Lord Elgin écrivait: "L'action réciproque des tempéraments divers qui composent notre tout national, loin de nuire à la prospérité nationale, introduit dans notre existence une verdeur, une fraîcher, une impulsion éclectique qui sans cela ferait défaut".

"La conservation du parler français dans ce pays est un gage de grandeur et de progrès qui accroît d'une double force, la force si grande et si jeune de ce jeune peuple".

Ailleurs, le marquis de Lorne dit: "Il faut que nos concitoyens d'origine française gardent dans toute sa pureté le grand idiome qui est entré pour une si grande part dans la langue anglaise."

Enfin, et en ne citant que les auteurs anglais, nous entendions naguère M. Balfour dire "qu'il croyait invinciblement aux nationalités distinctes parce qu'elles conduisent à une vie nationale plus haute, plus intime, dans laquelle chaque particulier n'est pas oublié, mais où tous se joignent dans un choeur harmonieux où les notes peuvent être différentes, mais dont l'ensemble est une unité".

Nous pourrions accumuler encore les citations, mais celles-là suffisent à affirmer notre thèse. Tous ceux qui cherchent une plus sage répartition de la justice, une plus grande compréhension des valeurs des races et des nécessités de l'humanité pensent ainsi. Nous n'avons pas ici non plus l'intention de défendre notre belle langue. Le "doux parler de France" se défend très bien tout seul.

* * *

Mais n'oublions pas cependant que, depuis Jeanne d'Arc, la pure Lorraine, il fut parlé par tout ce que l'humanité a compté de grands esprits. Nous savons aussi qu'il fut le premier langage qui parla de Dieu, de Charité, d'Espérance et de Liberté aux peuples encore plongés dans l'ignorance ou la servitude.

Ce fut aussi la langue de France qui traduisit aux nations modernes, qui l'avaient oublié, le grand cri d'égalité que Jésus légua aux mondes sur le Golgotha. Ne sont-ce point là les titres élevés qui font de l'héritage de ce langage un don sublime?

Nous savons tout cela, nous ne l'oublions pas, et cependant il faut que cela soit redit. En effet, combien sont-ils nombreux ceux qui, dans la pratique courante de la vie, dans les affaires, dans la politique, semblent s'en point souvenir? Indolence ou indifférence, cette manière d'agir, quel qu'en soit le prétexte, est une capitulation de conscience, une trahison.

Pourquoi ces foyers trop nombreux où, sous de vaines raisons, on oublie de donner aux enfants ce précieux héritage? Habituer vos fils à parler la langue du peuple maître, cela peut être admis en affaires, mais qu'ils la parlent auprès de l'âtre, sous la protection du Christ de nos foyers? Jamais!

Nous devons transmettre à nos fils, avec la foi de nos aïeux, ce flambeau de progrès et de foi que Dieu nous a confié; il doit, toujours brillant, passer de générations en générations, sans s'éteindre jamais.

L'oubli d'un seul, la défaillance d'une famille est mortelle pour tous, la race toute entière étant solidaire. Mais, pour que cette langue s'impose à tous, pour qu'elle soit respectée, même par ceux qui en rêvent l'anéantissement dans ce pays, il est nécessaire de s'appliquer à maintenir l'obligation de la parler par tous, même par les fonctionnaires, les commerçants, les employés que leurs fonctions mettent en rapport avec le public. Que tous ceux qui la parlent comme étant leur langue nationale exigent l'application du principe légal de l'égalité des deux langues du Canada. On pourrait obtenir des fournisseurs qui veulent traiter avec la population canadienne-française qu'ils aient des gens à même de nous comprendre. Pourquoi dans ce pays n'y aurait-il pas ce que nous trouvons en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Russie, etc., des maisons de commerce qui aient sur leur porte cette formule: "Ici, on parle français", juste retour des nombreuses maisons françaises qui indiquent sous leur enseigne la même formule? Les gens de langue française ne s'adressant qu'à ces magasins, les autres en viendraient bien vite, malgré quelques jours de bouderie, à suivre le mouvement, l'argent étant le grand mobile des actions humaines, surtout en affaires.

* * *

Enfin, et j'y insisterai, il faut que tous, nous nous attachions à parler strictement notre langue, correctement, sans tous ces anglicismes ou ces barbarismes plus ou moins incompréhensibles qui, adultérant notre langue, en font un affreux charabia dont on peut nous dire, non sans raison, que ce n'est pas du français. Comment voulez-vous, en effet, imposer le respect de notre langue à des gens mal disposés, s'ils peuvent nous dire que nous ne savons pas la parler? Auraient-ils tort tant que cela?

Loin de nous la pensée que l'on doive parler la langue française à la manière quintessenciée des précieuses du 18e siècle! Non, entre cette façon de dire et la bonne et saine langue simplement grammaticale et claire, il y a un assez large et beau terrain où nous pouvons nous entendre. Soyez-en certains, cette langue seule est la bonne, c'est celle du parler limpide, fier et franc, assez difficile à parler, du reste, qu'on ne s'y trompe pas, en l'écoutant. Cette règle, qui doit, pour nous, être indiscutée, impose, par naturelle conséquence, à nos maîtres de l'enseignement, le devoir de le bien parler eux-mêmes et de l'enseigner avec soin, avec correction. On doit réprouver à cet égard toute défaillance, toute concession. En effet, comment les enfants parleraient-ils une langue dont le maître leur aurait faussé la valeur par un parler incorrect? Quant à la langue écrite, elle vaut, en général, dans les écoles, mieux que la langue parlée, mais cela ne suffit pas; il faut que la langue écrite soit apprise avec le plus grand soin, de façon que les élèves, en parlant, s'aperçoivent eux-mêmes de leurs fautes et en souffrent.

Parlons bien notre langue, satisfaction du grand devoir accompli noblement, notre pure récompense.

Souvenons-nous aussi sans cesse qu'une langue qui reste pure de tout mélange et bien parlée par ceux dont elle est l'idiome ne saurait périr!

Héliodore H. Fortin.

Saint-Claude.

20 mai 1913.

EN AVANT!

Le tambour bat, le clairon sonne;
Qui reste en arrière?... Personne.
C'est un peuple qui se défend.
En avant.

Gronde canon, crache mitraille,
Fiers bûcherons de la bataille,
Ouvrez-nous un chemin sanglant.
En avant.

Le chemin est fait: qu'on y passe.
Qu'on les écrase, qu'on les chasse.
Qu'on soit libre au soleil levant.
En avant.

Allons, les gars au coeur robuste,
Avançons vite, et visons juste,
La France est là qui nous attend.
En avant.

Leur nombre est grand dans cette plaine:
Est-il plus grand que notre haine?
Nous le saurons en arrivant.
En avant.

Leurs canons nous fauchent? Qu'importe,
Si leur artillerie est forte,
Nous le saurons en l'enlevant.
En avant.

Où nous courrons? où l'on nous mène?
Et si la victoire est prochaine,
Nous le saurons en la trouvant.
En avant.

En avant! tant pis pour qui tombe,
La mort n'est rien. Vive la tombe,
Quand le pays en sort vivant.
En avant.

PAUL DEROULEDE.

Le Français Troisième Langue Classique

PAR LE R. P. HUDON, S.J.

Ces progrès s'accomplissent en vertu d'une évolution inconsciente pour les Français et même contestée par eux. Il y va de leur intérêt et de leur gloire de favoriser ce mouvement. Il est pénible de constater que souvent ils font par leurs agissements en Amérique souffrir la cause des Canadiens-français. Actuellement, ils retardent le mouvement, prétend M. Novicow. Sur certains points du territoire américain, ceci n'est que trop vrai.

La connaissance parfaite du français est dans beaucoup de pays un signe de bonne éducation; aussi, dans un grand nombre de familles, le fait-on apprendre par des procédés oraux.

Les riches étant très en vue, on a l'illusion qu'ils sont fort nombreux. Il n'en est rien. Au XVIIIe siècle, toute la haute aristocratie se servait du français, mais en somme, elle était une petite minorité. Maintenant, grâce à la poussée démocratique, les individus qui, dans les classes moyennes, acquièrent l'aisance et l'éducation se multiplient de plus en plus. S'il y avait sous Catherine II un individu sur mille sachant le français, il peut bien y en avoir cent de nos jours; ce sont bien entendu des chiffres hypothétiques. Seulement sur cent, il y en a beaucoup qui, étant dans la bourgeoisie, sont moins en évidence.

* * *

A un autre point de vue encore, la démocratisation des sociétés favorise l'extension de la langue française qui s'enseigne d'office dans toutes les institutions d'instruction moyenne de San Francisco à Vladivostoc. Or, plus la poussée démocratique s'accentuera, et plus grand sera le nombre des enfants qui acquèrront l'instruction moyenne. Ce qui était accessible, il y a un siècle, à la classe privilégiée, va bientôt être à la portée de toute la bourgeoisie, et désormais la diffusion de l'instruction moyenne et de l'instruction supérieure répandra la connaissance de la langue française. Assurément, bien peu nombreux sont les professeurs qui soit en Russie, en Allemagne, en Angleterre, ou en Italie ne se croient pas obligés de connaître le français. La société européenne est de nos jours beaucoup plus démocratique qu'en 1760. Ainsi, le nombre des Européens qui savent maintenant le français est proportionnellement plus considérable qu'il ne l'était sous Louis XV.

OBJECTIONS TIREE DE LA POPULATION FRANCAISE QUI RESTE STATIONAIRE

Une objection se présente. En 1800, le français était parlé par un sixième de la population européenne, maintenant il l'est par un douzième. On en conclut que le français devient de moins en moins la langue auxiliaire de l'Europe. C'est à tort. Cette proportion est due à l'état stationnaire de la population française comparée à celui de l'Europe. Qui ne voit qu'en prenant une autre base, on arrive à ce résultat, que le français gagne du terrain à l'étranger, bien que la population française demeure stationnaire?

Voici de quelle manière M. Novicow établit sa démonstration. Il prend comme exemple le toscan. A mesure que la population italienne augmente, le toscan peut sembler reculer; cependant il avance. Soit l'Apulie avec deux millions dont 200,000 par hypothèse parlent le toscan. Que la population monte à quatre millions; elle contiendra alors 400,000 hommes parlant le toscan. Celui-ci aura donc progressé sans que la population de la Toscane ait augmenté en proportion. Donc une langue peut progresser à l'étranger indépendamment des progrès accomplis par ceux qui le parlent de naissance.

Pour revenir au français, nous voyons que la progression des Anglo-Saxons, des Slaves, des Latins (sauf les Français) peut tourner au profit du français.

Appliquons ce raisonnement aux Etats-Unis. Il y a maintenant (1907) 85 millions dont 900,000 par hypothèse savent le français—nous ne parlons pas ici des Franco-Américains.—Qu'un jour, il y ait aux Etats-Unis 200 millions, il y aura deux millions d'individus qui sauront le français. Et il faut considérer non-seulement l'accroissement général de la population, mais encore l'accroissement particulier des gens instruits. Imaginons qu'à l'heure actuelle, un Américain sur cent soit amené à apprendre le français: que demain la culture intellectuelle monte à un niveau supérieur, la proportion pourra s'élever à un sur cinquante. (1)

Alors, le nombre des francophones augmentera sans que le chiffre de la population française ait nécessairement beaucoup changé. Donc, ni le progrès relatif, ni le progrès absolu des langues locales n'arrêtent l'avance du français; au contraire, il le favorise. C'est au point, que si un homme sur dix parlait le français sur notre globe, celui-ci contiendrait 150 millions, de francophones qui ne seraient indiqués sur aucune carte ethnographique.

L'EXTENSION DE L'ANGLAIS

M. Novicow répond à une objection qui intéresse ceux qui vivent dans les milieux anglo-saxons. On dit que l'anglais pourra devenir la langue auxiliaire du fait qu'il est parlé par un plus grand nombre d'individus.

Si le français était adopté comme langue auxiliaire par les Latins (175 millions) et les Slaves (140 millions), il deviendrait le lien de 315 millions d'hommes environ, en regard desquels les 140 millions d'Anglo-Saxons constitueraient une minorité. Alors les Anglo-Saxons seraient obligés d'étudier le français, justement parce qu'il aurait été adopté par les Latins et les Slaves. C'est d'ailleurs ce qu'ils sont en train de faire, non pas contraints par la nécessité, mais de leur plein gré. S'ils voulaient tenter le contraire leur cas reviendrait à celui des Sardes qui voudraient adopter le vénitien comme langue auxiliaire, alors que les Lombards, les Piémontais et les Napolitains ont déjà choisi le toscan.

Mais il y a plus: l'anglais a contre lui les Latins et les Slaves, soit 315 millions contre 140. Il y a probabilité pour que les Germains eux-mêmes soient plus attirés par le français que par l'anglais.

A Vienne, on parle encore la langue française; on n'y a jamais parlé celle de Shakespeare. Ajoutez 85 millions de Germains aux 315 millions de Slaves et de Latins, vous aurez un bloc de 500 millions en faveur du français.

Il faut ajouter les Grecs, environ 5 millions, les Magyars, environ 8 millions.

Comptez les nations latines des deux Amériques et vous aurez un total de 700 millions avec la perspective pour ces nations nouvelles, de voir monter le chiffre dans un avenir prochain, car du détroit de Magellan à la Californie: un milliard d'hommes vivraient à l'aise. Toutes les masses d'hommes qui viendront au Chili, au Brésil et au Mexique seront des clients du français. Les Franco-Américains, pour leur part, apporteront à ces formidables contingents une quarantaine de millions; là git la raison de l'inexplicable animosité qu'ils rencontrent dans des milieux où ils auraient droit d'escompter aide et sympathie.

L'union certaine des Slaves et des Latins avec l'adhésion probable des Anglo-Saxons et des Germains assurent donc à la langue française de magnifiques perspectives!

LES CHANCES DE L'ALLEMAND

De toutes les nations européennes, l'Allemagne s'est le plus révoltée contre l'influence française dans la première moitié du XIXe siècle, par suite du despotisme de Napoléon I et de la haine qu'avaient soulevée ses dévastations. Malgré cela, l'Allemagne n'a pu se soustraire au prestige français. Sa position géographique est excellente, mais il reste, comme nous l'avons vu, que l'allemand est une langue difficile à apprendre, langue d'ailleurs synthétique, donc idiome imparfait. L'allemand aura contre lui la coalition des Anglo-Saxons, (car ceux-ci travailleront à coup sûr pour eux-mêmes contre l'allemand) des Latins en Europe et en Amérique, des Slaves. Comme les Allemands sont 85 millions, ils seront un contre cinq, c'est-à-dire en très grande minorité. Les Slaves, les Anglo-Saxons et les Latins préfèrent le français comme langue auxiliaire et c'est naturel, après les raisons que nous avons énumérées; mais chose curieuse, les Allemands aussi!

En résumé, les Latins et les Slaves ont plus de penchant pour le français que pour l'anglais, les Anglo-Saxons plus pour le français que pour l'allemand, les Allemands plus pour le français que pour l'anglais; c'est donc le français qui demeurera la langue internationale, et comme ce mouvement s'opèrera naturellement, sans violence, il a toutes chances de tourner à bien sans exciter de récriminations.

VI.

LE FRANCAIS AU CANADA

De tout ce qui vient d'être dit, une conclusion se dégage.

Si tant de nations et races y compris les Anglais et les Américains font si grand cas de la langue française et s'imposent des sacrifices pour l'apprendre ne serait-il pas insensé de la part des Canadiens-français de la négliger?

Si un peuple se préoccupe davantage du français à mesure qu'il s'élève par la culture, le fait pour certains Canadiens d'origine française d'ignorer volontairement le français ne serait-il pas un signe de barbarie?

Par bonheur, le grand nombre des Canadiens-français comprennent leur devoir et sachant qu'il y va de leur dignité, ils aiment la langue française,—ils n'en font pas mystère—et entendent la conserver malgré toutes les oppositions. Ils tiennent à parler français non seulement parceque la langue française est la langue intellectuelle de l'univers, non seulement parceque la langue française est leur langue maternelle—mais encore, ils veulent parler français, parceque autour d'eux et à cause d'eux, la langue française est en but à l'hostilité et au dédain, parcequ'elle excite, je ne sais quelles antipathies sourdes et perfides, suscite des manoeuvres déloyales et inavouables.

Les Canadiens-français estiment qu'une race doit vivre de fierté et qu'en conséquence elle doit opposer à la haine, à la défiance, au mépris une opiniâtreté que rien ne saurait lasser.

Chose surprenante, parmi les ennemis du parler national, il s'en rencontre qui se glorifient de savoir le français, mais qui loin d'approuver ou d'admirer le culte que les Canadiens-français ont voué à la langue française, s'acharnent contre elle et contre eux, dès que ceux-ci sont en cause.

Par suite de cette étrange mentalité qui révèle un fond de dureté impitoyable, des objections contre la langue française ou contre son usage sont formulées; réfutées cent fois, elles renaissent de plus belle,—preuve qu'on y met de la mauvaise foi,—elles finissent par impressionner les gens simples. Assaillis sans trêve ni cesse par ces objections, ces Canadiens-français ne renoncent pas pour cela à la langue française, mais à la longue quelques-uns éprouvent une certaine lassitude. De plus, les petits, les humbles, les ignorants quand ils voient quels hommes s'emploient à les circonvenir par le sophisme et le mensonge, crient au scandale et doutent de l'équité de ceux qui disposent en haut lieu de la justice et se laissent troubler par l'acharnement invrasemblable de nos ennemis.

LE FRANCAIS QUE NOUS PARLONS

Et d'abord, quel langage parlons nous?

Au dire de nos ennemis, nous ne parlerions pas français.

En attendant que je puisse donner une réponse plus complète, dans un autre entretien à la solution de cette si importante question, quelques remarques brèves serviront de réplique.

C'est bien le français que nous parlons. Et pourquoi pas?

Les enfants étudient dans les livres français, dans des auteurs français, des grammaires françaises, des manuels français, tout comme les Anglo-Canadiens étudient l'anglais dans des auteurs anglais.

Pourquoi les gens étrangers à la langue française parviendraient-ils à maîtriser le français tandis que nous ne saurions y réussir bien que la langue française soit notre langue maternelle?

Nos enfants lisent et comprennent les contes de Perrault, les récits de madame de Ségur, les fables de Lafontaine et tant d'autres qui font les délices des enfants de France. Ce serait folie de prétendre que des enfants lisent des choses qu'ils ne comprennent pas!

Les jeunes gens se passionnent pour Bossuet et Lacordaire; ils savourent la finesse de La Bruyère et de Veuillot, ils savent par coeur les tirades de Racine, de Corneille et du fameux Boileau tant honni des romantiques!

Enfin, universités françaises, collèges classiques français, écoles françaises de toute sorte, couvents français, journaux quotidiens et hebdomadaires français, revues et périodiques français, nous avons tout cela; que veut-on de plus?

Ecoutez la réponse de nos adversaires; elle a le mérite de l'originalité.

"Vous ne parlez pas le français de Paris."

Le français de Paris ne saurait être que l'argot; or, nous l'avouons, nous ne parlons pas l'argot—ni eux non plus—et beaucoup qui savent le français l'ignorent à peu près complètement.

Ayant même vocabulaire que les Français,—un peu plus pauvre—même prononciation, à quelques nuances près,—admettant que notre français ne soit pas toujours aussi original que celui de Daudet, ni aussi savant, il est certain néanmoins que nous parlons un français dont nos critiques ne sont pas des juges compétents.

D'ailleurs nous sommes en progrès et beaucoup, depuis le temps où Etienne Parent copiait de sa main des livres français—articles prohibés alors aux douanes.—Quand les conditions changent à notre avantage, nous savons en profiter. Donc que ceux qui trouvent que nous ne parlons pas assez d'atticisme pour leurs oreilles délicates, favorisent davantage les nôtres dans les provinces anglaises; nous leur promettons d'utiliser leur précieux concours et leur bienveillance de Mécènes!

Le fait est là; nous avons fait des progrès; il n'y a qu'à comparer Bibaud et Chapais, Lafontaine et Bourassa—au point de vue littéraire, s'entend!—pour mesurer le chemin parcouru. Pourquoi nous arrêterions-nous dans la marche en avant?

---

(1) Le choix des auteurs français dans les universités anglaises n'est pas toujours des plus heureux; il y a des auteurs tout à fait inconnus, d'autres sont franchement médiocres. De plus, aux Etats-Unis certains professeurs de français sont des étrangers.

DANS LE MONDE

MORT DE ROCHEFORT

Le célèbre pamphlétaire est décédé à l'âge de 83 ans.

Le fameux pamphlétaire français, fondateur de "La Lanterne", de si triste mémoire, et de "L'Intransigeant", est décédé à l'âge de 83 ans.

Henri Rochefort était né à Paris en 1830. Après s'être essayé à l'art dramatique et à la littérature et avoir produit quelques pièces, il se lança dans le journalisme. Il débuta au "Figaro" et au "Soleil". Sa prose mordante parut dangereuse au gouvernement et il fut exclu de la rédaction au "Figaro".

En 1868, il fonda la "Lanterne", journal sectaire, anti-religieux. Accablé d'amendes et de condamnations à cause de ses attaques contre l'Empire il dut s'exiler en Belgique.

En 1869, Rochefort rentra en France et se fit élire député de Paris en 1869 et fonda la "Marseillaise". En 1870, il créa le "Mot d'Ordre" et donna sa démission de membre de l'Assemblée Nationale à laquelle il avait été nommé. Il se prononça contre le gouvernement de Thiers et de l'Assemblée de Versailles et ne voulut pas faire partie de la Commune. Il fut pourtant, après le rétablissement de l'ordre, arrêté et condamné, à cause d'articles publiés dans son journal, à la déportation dans une enceinte fortifiée. Le ministère de Broglie l'envoya à la Nouvelle-Calédonie—1873,—d'où il s'échappa au bout de quatre mois. En 1880, Rochefort put rentrer en France, à la faveur de l'amnistie. Il créa immédiatement l'"Intransigeant" destiné à soutenir les revendications radicales et socialistes. En 1885, il fut élu député de Paris et donna sa démission en 1886. Puis, se prononçant ouvertement pour le général Boulanger, il le suivit dans sa fuite en Belgique—1889,—fut condamné par contumace à la détention dans une enceinte fortifiée, s'établit à Londres et rentra en France en 1895. Il fit plusieurs campagnes mémorables contre les scandales de Panama, contre Dreyfus, puis en faveur du nationalisme. Outre ses nombreux articles de journaux, Rochefort publia un grand nombre d'ouvrages.

SIR FITZPATRICK SERT LA MESSE

Le juge en chef de la Cour Suprême remplace un servant de messe à Quebec

Québec, 3.—Sir Charles Fitzpatrick, l'administrateur du Canada, en l'absence du gouverneur général, et juge en chef de la Cour Suprême, a servi la messe d'un vieux religieux, à l'église Notre-Dame des Victoires, à la Basse-Ville, hier matin.

La piété de Sir Charles est bien connue. Il se trouvait hier mêlé aux fidèles qui remplissaient presque la nef de la vieille église. Un prêtre agé monte à l'autel accompagné d'un petit servant de messe, et commence la célébration du saint mystère. A un moment donné cependant, les réponses cessent de la part du servant, qui sollicite la permission de s'absenter, atteint par un malaise subit. Comme il n'y avait pas d'autre servant à la sacristie, et pour ne pas interrompre la messe, Sir Charles se lève, va revêtir le surplis, vient prendre sur les gradins de l'autel la place du jeune enfant. Le vieux religieux continue le saint sacrifice et les réponses sortent de la bouche du nouveau servant tout comme s'il venait de les apprendre pour entrer au choeur. Les fidèles ne purent retenir leur admiration pour Sir Charles, qui rendit en même temps un haut témoignage de sa piété et donnait au vieux religieux une marque non équivoque de déférence.

NOUVELLES DE BELGIQUE

La réorganisation de l'armée est votée

La nouvelle loi réorganisant l'armée est enfin votée par le parlement. Après la chambre, ce fut le tour du sénat; mais avant le vote, le baron de Brocqueville, chef du cabinet, s'est une dernière fois opposé à la réduction du temps de service à un an.

Quelques partisans du service d'un an citaient l'exemple de la Suisse. Le chef du cabinet a dit notamment:

—Depuis soixante ans règne, en Belgique, une sorte de torpeur qui s'explique par une foi exagérée dans les traités. L'esprit militaire doit être réveillé dans notre pays et je voudrais que l'esprit militaire des Suisses passât en Belgique.

Au vote, l'amendement d'un sénateur réduisant le service à un an est repoussé par 66 voix contre 37, et l'enseble du projet est adopté par 68 voix contre 27 et 9 abstentions.

M. Magnette, sénateur libéral de Liége, a fait allusion dans un discours à la construction du chemin de fer Malmédy-Stavelot.

On a signalé toute l'importance stratégique pour l'Allemagne de cette ligne dans la région frontière de l'est. M. Magnette a fait observer que ce chemin de fer Malmédy-Stavelot, qui met en communication deux bourgades sans aucune importance et qui n'était réclamé par personne, ne peut s'expliquer, et il a rapporté l'avis d'un homme politique catholique suivant lequel la construction de la ligne Malmédy-Stavelot constituait "une véritable folie". Le sénateur libéral de Liége considère, lui, que la construction de cette ligne fait courir à la Belgique de sérieux dangers. Par contre, M. Vandenpeereboom, sénateur catholique, qui était ministre des chemins de fer—et même de la guerre—à l'époque où la ligne Malmédy-Stavelot fut créée, a soutenu que cette voie ferrée fut construite uniquement dans l'intérêt public et à la demande de groupes importants, ce que la gauche a contesté.

La réforme électorale

Un pas sérieux vient d'être fait dans la voie de la réforme électorale en Belgique: la commission spéciale qui aura à examiner les conditions de l'électorat a été constituée. Elle se compose de douze députés, trois sénateurs, deux gouverneurs de province, un conseiller provincial, neuf professeurs d'université, deux industriels et cinq hauts fonctionnaires. Les trois partis, catholique, libéral, et socialiste, y sont représentés proportionnellement et on y trouve des partisans de toutes les formules électorales qui ont été préconisées jusqu'ici.

La vieille-droite est surtout représentée par M. Woeste, la jeune-droite par M. Goblet, le libéralisme modéré par M. Paul Hymans, le libéralisme progressiste par M. Masson et le socialisme par M. Vandervelde. Parmi les personnalités scientifiques choisies en dehors du parlement, il y a M. Prins, professeur à l'université de Louvain; M. Waxweiler, directeur de l'institut de Liége, et M. de Greef, professseur à l'université nouvelle de Bruxelles.

On sait que la nomination de cette commission fut décidée au moment de la grève générale, quand M. de Broqueville déclara à la chambre que la commission chargée d'examiner les conditions de l'électorat communal et provincial pourrait rechercher une formule supérieure à celle qui existe actuellement, même pour les élections des chambres législatives.

Ce fut cette déclaration du président du conseil qui permit à la chambre de voter unanimement un ordre du jour dont les socialistes prirent texte pour arrêter la grève générale, puisqu'ils avaient la certitude que le problème électoral serait tout au moins discuté dans son ensemble.

* * *

Curieux incident

A la suite de manifestations qui s'étaient produites à Anvers au cours des retraites militaires qui précédèrent la grève générale, une enquête fut ordonnée par le ministre de la guerre, en raison de ce fait que des soldats se trouvaient, disait-on, parmi les manifestants.

Or, il paraît que la commission d'enquête n'a rien trouvé qui soit de nature à donner lieu à une sanction.

A ce sujet, le "Patriote" publie la note suivante:

"Le général Michel, ancien ministre de la guerre, général circonscriptionnaire à Anvers, a estimé que cette enquête a été faite d'une manière qui ne peut être approuvée. Et il a mis aux arrêts pour quelques jours, la semaine dernière, le général Gobeaux, commandant supérieur de la place d'Anvers, ainsi que les membres de la commission.

"Le général Gobeaux a pris son recours devant la cour militaire. On prévoit que ce retentissant incident viendra sans retard devant cette juridiction. On devra à cette fin constituer une cour militaire spéciale, le général Gobeaux ne pouvant être jugé que par des officiers plus élevés en grade ou plus anciens que lui".

* * *

Hommage à la science française

L'Académie Royale de Belgique avait ouvert un concours concernant les maladies des centres nerveux et principalement l'épilepsie.

Une mention honorable et une récompense de 1,000 francs sont accordées au mémoire No. 8, dont les auteurs sont les docteurs Toulouse, médecin en chef de l'asile de Villejuif, directeur du laboratoire de psychologie expérimentale à l'Ecole des hautes études de Paris, et le docteur Marchand, médecin en chef de la maison nationale de Charenton.

* * *

Les agents de change et la rente

Un incident peu banal est survenu à la Bourse de Bruxelles.

Le gouvernement ayant, en vue d'augmenter les ressources du Trésor, décidé l'application d'une taxe en matière de transactions de bourse, les agents de change, mécontents, se sont mis unaniment d'accord pour faire baisser la rente belge. Ils y ont parfaitement réussi, car à un moment la rente, de 74½, était descendue jusqu'à 70½.

LE TELEPHONE EN SAXE

Le gouvernement menace de supprimer le téléphone à ceux qui se plaignent.

Dresde, 5 juillet.—Depuis plusieurs semaines, le service du téléphone fonctionnait si mal que les commerçants, lésés dans leurs affaires, adressaient réclamation sur réclamation à l'administration gouvernemertale, de qui re service dépend.

Plus de 20,000 abonnés ont été privés de leur téléphone pendant plusieurs semaines.

Le gouvernement de Saxe répondit à ces déclarations par une menace de couper le téléphone pendant un an, si les contribuables continuaient à réclamer.

SERBES ET BULGARES

Les hostilités sont engagés de toutes parts.

Athènes, 2 juillet.—Le gouvernement bulgare feint d'ignorer les combats qui ont eu lieu entre les troupes grecques et le détachement bulgare de Salonique.

Cependant, le ministre de Bulgarie à Athènes a demandé aujourd'hui à M. Venizelos qu'il prescrive à l'armée grecque de rester sur ses positions. Il a suggéré l'idée d'une enquête, tant du côté grec que du côté bulgare, pour rechercher les responsabilités au sujet des récents engagements.

M. Venizelos a répondu qu'à la suite des attaques bulgares, les Grecs ne pouvaient plus rester inactifs et que l'armée recevra l'ordre de refouler les assaillants.

* * *

Belgrade, 2 juillet.—Du quartier général de l'armée, on annonce que les Serbes, après avoir pris Istip, ont poursuivi les Bulgares et leur ont pris 100 officiers et 1,000 hommes.

Des dépêches de presse disent qu'un sanglant combat a eu lieu à Ovtchepolié, au cours duquel les pertes bulgares ont été énormes. Quatre mille Bulgares se seraient en outre rendus. Les Serbes auraient eu 2,000 tués et blessés.

D'après les nouvelles que l'on peut recueillir ici, le front de combat s'étendait de Kotchana, par Istip et Stroumitza, jusqu'à Guevgheli.

* * *

Belgrade, 2 juillet.—Les dernières dépêches disent que les troupes serbes s'avancent sur Istip et Kobane.

Un conseil de cabinet a eu lieu ce soir au ministère des affaires étrangères, à la fin duquel il fut annoncé que les hostilités étaient énergiquement engagées sur toute la ligne.

Les journaux disent que les Serbes ont fait prisonniers vingt officiers bulgares, cinquante sous-officiers et 700 hommes lors du combat de lundi.

Une histoire sensationnelle a été publiée. On dit que les Bulgares ont tué traîtreusement à Guevgheli le major serbe Vasitch qui, la veille, avait été leur hôte dans leur camp pour célébrer l'acceptation supposée de l'arbitrage intervenu entre les deux gouvernements.

* * *

Londres, 2 juillet.—Une dépêche de Belgrade à l'Exchange Telegraph Company dit que les troupes serbes en Macédonie poursuivent les Bulgares en déroute sur toute la ligne.

* * *

Londres, 2 juillet.—Tout espoir d'éviter une nouvelle guerre dans les Balkans paraît perdu. La Bulgarie a envoyé à la Serbie et à la Grèce des notes demandant que tout mouvement aggressif cesse dans les 24 heures. Ces notes sont considérées comme équivalent à un ultimatum.

Une dépêche de Belgrade reçue à Paris dit que le roi de Serbie préside un conseil de guerre qui décidera probablement de déclarer la guerre à la Bulgarie.

La Grèce, dans des notes à la Bulgarie et aux puissances, justifie ses actions et accuse la Bulgarie d'avoir traîtreusement attaqué les Grecs et les Serbes, afin de s'emparer de territoires importants et ainsi de se placer dans une position avantageuse lors des prochaines négociations pour le règlement des différends existant entre les nations balkaniques.

A l'heure actuelle, le combat continue, disent les nouvelles de source serbe et le roi de Grèce, accompagné de son état-major a quitté Salonique pour se rendre sur le terrain de la guerre où il prendra en personne la direction des opérations.

Les représentants des puissances dans les capitales des Etats des Balkans font des pressions sur les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités pour empêcher la guerre.

LE VACCIN DU DOCTEUR FRIEDMANN

La société médicale de Berlin refuse d'en faire l'essai.

Berlin, 2 juillet.—La Société médicale de Berlin, dans sa réunion ordinaire tenue aujourd'hui, a repoussé, avec une écrasante majorité, la requête du professeur Ludwig Schleich, associé du Dr Friedmann, demandant à la société de nommer une commission de quatre membres qui serait chargée de faire l'essai du vaccin de la tuberculose découvert par le Dr Friedmann de la manière qui lui semblerait la plus pratique.

La décision de la société a été accueillie par des acclamations.

Après le vote, le président de la société a pris la parole pour déclarer que si le Dr Friedmann désirait réellement que l'essai soit fait, il n'avait qu'à mettre son remède à la disposition de divers hôpitaux.

Cette déclaration a été applaudie.

UN JURY FEMININ

C'est la première fois que douze femmes sont choisies.

San Francisco, 1er juillet.—Pour la première fois dans les annales de la justice, un jury, entièrement composé de femmes, a été constitué pour juger une affaire de chantage.

Mme Bertha Williams est accusée d'avoir envoyée une lettre à Mme Robinson dans le but de lui extorquer une somme d'argent.

Le jury est composé de onze femmes mariées et d'une célibataire. Plusieurs de ces femmes-jurés appartiennent à la meilleure société. Parmi les autres qui furent proposées, une fut excusée parce qu'elle est mère d'un jeune enfant, une autre parce qu'elle doit soigner son vieux père malade et une troisième parce que son commerce l'en empêche.

L'attorney était partisan de ce jury de femmes, mais l'avocat de la défense aurait certainement préféré un jury masculin.

PROMESSE ROMPUE

Le marquis de Northampton devra verser $250,000 à une actrice.

Londres, 2 juillet.—Le marquis de Northampton, poursuivi pour rupture d'une promesse de mariage faite à une actrice bien connue sous le nom de Daisy Markham, mais dont le nom véritable est Violet Moss, a consenti à payer $250,000 et tous les frais du procès qui seront énormes, vu les nombreux avocats distingués qui plaidèrent pour les deux parties.

Le marquis, qui est mieux connu sous le titre de Earl Compton, hérita tout récemment, à l'âge de vingt-sept ans, de son titre actuel.

Ce matin, quand l'affaire fut appelée devant la haute cour de justice, on annonça qu'un arrangement était intervenu entre les deux plaideurs.

Le jeune marquis avait offert précédemment une somme de $50,000 que Mlle Markham avait refusée.

AU MEXIQUE

Quarante femmes se suicident.

Mexico, 1er juilet.—D'après une lettre reçue ici aujourd'hui et venant de Durango, quarate femmes de cette ville ont mis fin à leurs jours depuis l'arrivée des révolutionnaires qui ont réussi à s'emparer de la ville il y a une semaine. La lettre dit que ces femmes ont été prises d'un accès de désespoir à la suite des mauvais traitements qu'elles reçurent des rebelles victorieux.

Les rapports des consuls disent que les rebelles se sont conduits à Durango comme de véritables bandits et qu'ils ont brûlé une grande partie du quartier commerçant de cete ville après s'être livrés aux pires excès. Les rapports ajoutent qu'ils n'ont même pas respecté les pavillons étrangers.

Quelques citoyens américains ont été blessés au cours du combat; un Anglais fut tué. Des rapports particuliers émanent d'autres sources disent que des femmes allemandes à Durango furent forcées de subir les mauvais traitements des rebelles.

Le gouvernement mexicain prépare une colonne qui sera envoyée au secours de la ville, mais plusieurs jours passeront avant son arrivée.

L'occupation de Durango par les rebelles n'a nullement amélioré la situation en ce qui concerne les denrées alimentaires. Seule, une faible provision de viande de boeuf a été entrée. Avant la prise de la ville par les rebelles, la livre se vendait 1 dollar 50 et tout était en proportion.

UN EPOUVANTABLE SUICIDE

Un homme réduit en poussière par la dynamite sous les yeux de sa mère.

Middletown (New-York), 6 juillet.—Un habitant de cette ville, propriétaire d'une carrière de pierres, Floyd Tiffany, s'est donné la mort d'une façon horrible, sous les yeux de sa mère.

Mme Tiffany avait remarqué que son fils agissait de façon singulière dans la journée d'hier. Elle pensa que la chaleur avait pu l'affecter quelque peu et se promit de veiller soigneusement sur lui.

Ce matin, au moment où il partait pour son travail, Mme Tiffany le vit prendre un objet qui lui parut être une cartouche de dynamite. Soupçonnant déjà l'affreuse vérité, elle suivit son fils de loin, ne perdant aucun de ses mouvements.

Tout d'un coup, tandis qu'il traversait un champ, Floyd Tiffany posa par terre la cartouche et fouilla dans ses poches y cherchant sans doute une allumette. Sa mère comprit qu'il fallait intervenir sans retard et se mit à courir vers lui en lui criant de ne pas mettre à exécution son funeste projet.

Mais Floyd avait décidé d'en finir avec la vie et la vue de sa mère accourant pour le sauver ne l'émut pas. "Vous ne pouvez pas me sauver lui cria-t-il, ne vous approchez pas car vous serez tuée aussi."

Ce disant le malheureux mettait le feu à la mèche et se couchait sur la dynamite. Un instant après une explosion se produisait.

Mme Tiffany avait été jetée par terre et s'est évanouie. Quand elle reprit ses sens, elle eut le courage de s'avancer jusqu'à l'endroit où elle avait vu son fils pour la dernière fois, faisant les horribles et rapides préparatifs de sa mort.

Rien ne restait de lui; un grand trou au bord duquel était tombé son chapeau marquait la place fatale. La pauvre mère s'évanouit de nouveau et les personnes accourues au bruit de l'explosion la transportèrent chez elle et la mirent au lit. Le médecin a déclaré que son état était inquiétant.

Le Marché Agricole

GRAIN

Blé—	Ferm.
No. 1 Northern	97½
No. 2 Northern	94½
No. 3 Northern	89½
No. 4	83
No. 5	75
No. 6	70
No. 1 Feed	69
Rejected for seeds, No. 1	89½
do No. 2	86½
do No. 3	82
Rejected, tough, No. 1	89¼
do No. 2	88¼
do No. 3	84¼
No. 1 Blé d'hiver	94½
do No. 2	94½
do No. 3	89½
do No. 4	82
Avoines—	
No. 2 C. W.	34¾
No. 3 C. W.	33
Extra No. 1 Feed	34
No. 1 Feed	33
No. 2 Feed	30¾
Orge—	
No. 3	48½
Rejected	43
Feed	43
Lin—	
No. 1 N. W. C.	1.21

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.

Taureaux de choix. Prix	$6.50 à $7.00
Bonnes vaches et génisse. Prix	$5.50 à $5.75
Vaches ordinaires. Prix	$2.50 à $3.00
Boeufs de première qualité. Prix	$4.50 à $4.75
Boeufs qualité ordinaire. Prix	$3.50 à $4.00
Vaches laitières, première qualité. Prix	$50.00 à $65.00
Vaches laitières, moyennes. Prix	$35.00 à $45.00

VEAUX.

Veaux de choix. Prix	$6.50 à $7.00
Bons veaux, pesants. Prix	$5.00 à $6.00

BREBIS.

Brebis de choix et printemps. Prix	$4.00 à $5.00
Brebis de choix pour boucherie. Prix	$5.00 à $5.50

PORCS.

Le marché est très bas. Nouvelle baisse dans les prix. Lots choisis se vendent entre $8.00 et $8.25.

Les prix au Manitoba du beurre, du fromage, des végétaux et des oeufs sont ceux de l'acheteur en gros à l'expéditeur. Le prix des oeufs est basé sur les "bons oeufs" et non sur le système "case count". Les prix du fromage et du beurre d'Ontario et de l'Est et des végétaux importés sont ceux de l'acheteur en gros au détailleur.

PATATES.

Patates du Manitoba, en lots de 10 boisseaux	$0.50

LEGUMES SECS.

No. 1 Manitoba, caisse retornée. Prix	22½
No. 2, Manitoba, caisse retournée, Prix	17½
Oignons d'Egypte, au sac	3.00

LEGUMES.

Asperges naturelles, la doz.	1.25
Epinards naturels, la livre.	07
Rhubarbe naturelle, la doz.	02
Laitue naturelle, la doz.	30
Oignons naturels, la doz.	30
Radis naturels, la doz.	30
Concombres importés, doz.	1.50
Céleri importé, la doz.	1.75

BEURRE DE CREMERIE

Manitoba, frais, en brique.	26
Manitoba, solide	23½
Cantons de l'Est, solide	27

BEURRE (Dairy)

Manitoba, No. 1, livré à Winipeg Prix	20
Manitoba No. 2 livré à Winnipeg Prix	17

FROMAGE.

Ontario (nouveau)	14
Manitoba	12½

OEUFS.

Manitoba, caisse comprise.	20½
No. 2 Manitoba, caisse comprise. Prix	15

Les liquides et les gâtés sont comptés comme une perte.

FARINES.

Lake of the Woods Milling Co.	Cotton	Jute
Five Roses, au baril	5.60	5.50
Lakewood	5.30	5.20
Harvest Queen	5.00	4.90
Medora	3.90	3.80
XXXX	3.00	2.90

Western Can. Flour Mills Ltd.	
Purity, au baril	5.60
Three Stars	5.00
Maitland	4.50
Huron	4.20
Medallion	3.30
Battle	4.80

Ogilvie Flour Mills Co.—	
Royal Household, par sac de 98 livres	2.80
Mount Royal	2.70
Glenora	2.55
Fall wheat	2.55
Graham	2.55
Centennial	2.45
Manitoba	2.25
Fancy XXXX	1.60
Imperial	1.45

Leitch Bros. Flour Mills Ltd. Au char	98s Cotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65
Rolled Oats—		
80-lb. sack	1.85	
Morning Glory	1.85	
Bran. en sacs, la tonne	17.50	

FOIN

No. 1 Naturel, la tonne	14.00
No. 2 Naturel	13.00
No. 1 Midland, la tonne	12.00
Mil, No. 1	24.00
Mil, No. 2	23.00

CHRONIQUE AGRICOLE

COLIQUES DU CHEVAL

Les coliques sont caractérisées par des mouvements violents, désordonnés durant lesquels le cheval se couche, se relève, se roule, rue, se cabre, frappe le sol de son pied de devant, se plaint, se couche sur le dos, etc., etc. Les coliques ne sont pas une maladie mais un symptôme de douleur violente, douleur qui peut provenir soit de l'estomac, soit de l'intestin, soit des reins, soit de la vessie, soit du foie ou de toute autre partie cachée. Nous avons vu que les larves d'oestres causent aussi les coliques. Nous dirons quelques mots de celles que le cultivateur pourra reconnaître et traiter lui-même.

Coliques spasmodiques. (Vraies coliques.) Ces coliques sont causées par l'ingestion d'eau très froide, le refroidissement des chevaux à poils ras, et au tempérament nerveux.

Symptomes. — Le cheval est pris subitement de coliques; il se couche, se relève, etc., puis au bout de quelques minutes les douleurs cessent et il se remet à manger. Bientôt les douleurs apparaissent de nouveau pour disparaître au bout de 8 à 10 minutes et revenir encore.

Traitement.—Donnez:

Teinture d'opium	1 once
Ether nitreux	1 once
Eau	2 onces

Promenez le cheval au pas.

—Si les douleurs n'ont pas cessé dans une heure, répétez la dose. Empêchez le patient de manger quoique ce soit tant qu'il n'est pas complètement rétabli.

Généralement une seule dose du médicament suffit.

Ces coliques sont quelquefois très violentes, le patient est bientôt tout en transpiration. Il faudra le bouchonner jusqu'à ce qu'il soit sec.

Congestion intestinale. Coliques rouges, Avives rouges). Ces coliques sont les plus dangereuses, elles sont la plupart du temps mortelles. Les causes et même la nature ne sont pas encore bien connues. En tout cas nous savons qu'elles affectent de préférence les chevaux robustes, gros, forts, énergiques, au tempérament sanguin, fortement nourris, travaillant beaucoup.

Symptomes. L'animal est subitement pris de coliques les plus intenses. Dès le début la pauvre animal est fou de douleur et n'écoute plus le commandement du maître; il ne sent plus les coups, quoique très sensible en santé; il se livre aux mouvements les plus désordonnés, se jette par terre avec une extrême violence, lance des ruades terribles, frappe avec grande force le sol de son pied de devant, il se roule, se plaint, Il est un danger pour ceux qui l'approchent. Les douleurs continuent sans rémission durant 4, 6, 12, 18 heures au plus et l'animal meurt.

Rarement la guérison survient, mais quand elle arrive c'est comme la maldie avait commencée, c'est-à-dire subitement.

Traitement.—Il y a peu d'espoir dans ces cas, cependant on pratiquera une large et abondante saignée (un gallon), et on appliquera des mouches de moutarde (2 livres à la fois) sur tout le ventre. On frictionnera vivement et fortement tout le corps avec des brosses rudes ou des bouchons de paille. Mais il faut bien le dire, habituellement tout traitement est inutile. Tout de même on doit faire tout son possible car tant qu'il y a vie, il y a espoir.

LE JARDIN POTAGER

Le jardin potager est indispensable à tout cultivateur soucieux. La culture est aussi avantageuse que facile et en le cultivant avec adresse on peut en tirer quantité de produits d'utilité première, dans l'alimentation de la famille. Si l'on veut en faire une culture assez étendue, on en retirera certainement un bon gain, car cette industrie est sans doute la plus payante, à condition cependant que l'on ait un débouché où l'on pourra écouler ses produits à un prix raisonnable.

Les jardins ne sont pas seulement indispensables au point de vue de leurs produitts, mais ils sont encore un lieu de distraction.

Un jardin bien cultivé, des plates-bandes recouvertes de fleurs, réjouissent la vue tout en rendant l'habitation agréable.

Il est indispensable de perdre le moins de place possible dans le jardin potager; les bordures elles-mêmes doivent être utilisées par la culture des plantes utiles, tel que le persil, cerfeuil, civette, etc.

Les plates-bandes doivent être garnies de fleurs et il serait intelligent de choisir des variétés qui puissent par leur floraison permanente égayer l'aspect depuis le printemps jusqu'à l'automne. Un petit carré sera réservé pour la culture des plantes médicinales, qui rendent si souvent de grands services.

Enfin un berceau de chèvrefeuille, de liere ou toute autre plante grimpante, trouvera place au bord des "allées".

Situation.—C'est une question très importante que celel de la situation d'un jardin potager. De préférence tout jardin doit être exposé à l'est ou au midi, abrité de tout vent de l'ouest et du nord. Aussi il doit être exposé de manière à pouvoir y pratiquer l'égoutement le mieux et le plus facilement possible.

Clôture.—Les meilleures clôtures sont celles construites en bois, enduites de goudron de houille, et les murs auxquels on peut adosser des arbres fruitiers, qui peuvent avantageusement servir de brise vent. On doit donner une hauteur de 7 à 10 pieds aux murs.

Les haies sont aussi employées par certains horticulteurs, mais elles présentent de graves inconvénients. D'ordinaire elles abritent une foule de petits insectes, le limaces et de petits rongeurs, qui se répandent dans les légumes et y causent un dégât quelquefois irréparable.

Arrosages.—C'est là un des points essentiels dans la culture des plantes potagères. On doit se servir de préférence des eaux de rivières ou de ruisseaux. Les eaux de puits sont froides, et l'on peut s'en servir avantageusement qu'après les avoir laissées réchauffer au soleil pendant un certain temps.

En été l'arrosage doit se faire le soir, et lematin pendant les autres saisons.

Engrais.—Les engrais que l'on doit utiliser dans le potager sont les fumiers de ferme, dans un état de décomposition très avancée.

Les fumiers contenant des litières non décomposées doivent être proscrits, parce que leur effet ne se fait sentir qu'après un temps très long, et qu'ils augmentent la porosité des sols sablonneux, et finalement rendent les terres trop chaudes.

Les fumiers de ferme sont généralement les seuls employés. Tout de même il y en a un qui lui est de beaucoup préférable: le "Compost" formé de toutes sortes de déchets et de matières fertilisantes, telels que déchets de cuisine, mauvaises herbes, cendres, colombine de volailles, feuilles mortes, matières fécales, etc.

On place le tout bien mélangé dans une fosse que l'on arrose avec du purin, eau de savon, etc. Au bout d'un certain temps, de ce "compost" parfaitement pourri, on retirera un engrais dont l'action sera préférable à celle de tous les autres fumiers.

Les urines, purins, eaux de fumier, etc., sont très utiles pour activer la végétation. Il faut avoir soin de ne pas les employer pur et par un temps sec. Nécessairement il faut les réduire avec quatre ou cinq fois leur volume d'eau et arroser les plantes par un temsp pluvieux.

Les engrais de poisson, la colombine et le guano agissent d'une façon très efficace sur les plantes de la famille des "cucurbitacés", comme le melon, le courge, le concombre, etc.

Les cendres de bois, la suie sont excellents pour les oignons, les poireaux, pourvu cependant qu'on ait la précaution de les répandre au moment d'une pluie, sans quoi ils brûleraient les plantes.

Le charbon de bois appliqué après le semis des haricots, en hâte la levée et fournit à cette plante une nourriture très précieuse.

CERCLES COOPERATEURS D'OEUFS

(Co-operative eggs circles)

Le service de l'aviculture, qui relève de la division de l'industrie animale, au Minstère fédéral de l'agriculture, s'est activement occupé, au cours de l'année dernière, de l'organisation de cercles coopératifs d'oeufs. Au total, dix cercles ont été organisés sous les auspices de ce service, avec l'aide des autorités provinciales et des écoles d'agriculture, ainsi que le de "Poultry Producers' Association of Canada". Les bases d'un certain nombre d'autres ont été posées, et, d'après les indications actuelles, il semble que ces nouvelles coopératives sont appelées à un brillant avenir.

Intéressée avant tout à l'amélioration du commerce des oeufs canadiens, la division de l'industrie animale a encouragé la formation de ces cercles, parce qu'elle y voit un moyen d'améliorer la qualité des oeufs livrés par les cultivateurs, et d'empêcher qu'ils ne soient conservés à la ferme et dans le magasin de campagne, où ils se détériorent.

Par l'intermédiaire de ces carcles, les oeufs de toute une localité seront rassemblés fréquemment et régulièrement, et le consommateur pourra compter obtenir des oeufs frais de qualité uniforme, sans grande augmentation de prix.

En entrant dans la société, les membres s'engagent à marquer chaque oeuf d'un chiffre désigné par le bureau des directeurs. On pourra ainsi reconnaître les oeufs de chaque membre, au classement, et les lui payer suivant leur qualité.

Le bureau des directeurs nomme un régisseur qui ramasse, classe, vend les oeufs et répartit les bénifices entre les membres suivant la quantité et la qualité de leurs produits. Dans la plupart des cercles, les oeufs de chaque ferme sont ramassés à intervalles fixes; dans d'autres les membres vont eux-mêmes les délivrer à quelque point central, beurrerie, fromagerie, magasin ou maison, d'où le régisseur en fait l'expédition.

On n'ignore pas qu'à certaines époques de l'année, il y a une grande marge entre le prix que reçoit le cultivateur au magasin de campagne pour la vente de ses oeufs et le prix que paie le consommateur urbain. Cette différence n'est pas tout à fait si marquée au printemps que vers la fin de l'été, en automne et en hiver. En d'autres termes, à mesure que la qualité de l'oeuf de ferme ordinaire devient plus douteuse, les oeufs frais fournis par les cercles sont de plus en plus recherchés et leur valeur augmente. Au printemps les prix touchés par les membres des cercles ne dépassent guère ceux du magasin local; mais en automne et en hiver la différence est sensible. En décembre de l'année dernière, la plupart des cercles des provinces d'Ontario et de Québec ont vendu leurs oeufs frais de 45 à 50 cents la douzaine.

Certains cercles, en nombre limité, pourront sans doute alimenter directement le commerce de choix qui se développe rapidement dans les grandes villes canadiennes, mais il est probable que les produits de la majorité des cercles se rendront au consommateur par la voie habituelle du commerce, car les commerçants en gros d'Ontario et de Québec ont récemment adopté un nouveau système d'achat, dans lequel les oeufs sont payés suivant leur qualité.

La division de l'industrie animale est prête à aider la formation des cercles d'oeufs par tous les moyens possibles. Des fonctionnaires de cette administration s'en occupent actuellement et elle possède une quantité de publications—y compris modèles de constitutions, statuts, etc.—traitant du sujet dont on peut se procurer des exemplaires en s'adressant au Commissaire de l'industrie animale à Ottawa.

Glanures

Rats et souris

L'hiver a été très clément en Europe: les vivres restant à la disposition des rats, mulots et souris sont assez abondants. Aussi est-il constaté un peu partout une population extraordinaire de ces rongeurs contre lesquels la lutte doit être entreprise.

Dans tous les pays, la destruction au moyen du poison, par l'asphyxie, les virus sont en usage; mais ce qu'il y a de plus curieux c'est qu'en Angleterre, dans le comte de Suffolk, il s'est formé, il y a quelque temps, dans la plupart des villages, des associations nommées "rat-clubs", dont les membres s'engagent sous serment "à tuer de n'importe quelle façon tous les rats qu'ils pourraient atteindre".

Des fours crématoires publics ont été installés et la construction en valait la peine car, en un espace de un mois, environ 500,000 rats furent exterminés dans le seul district de Suffolk.

Souvent on a dit que le monde disparaîtrait par les rats, tellement leur multiplication est rapide. Heureusement, leur nombre est toujours en proportion de la quantité de nourriture dont ils disposent; en outre, ne supportant pas la faim, ces rongeurs finissent par se livrer des combats où les plus forts dévorent les vaincus et même les femelles mangent leur progéniture.

Les vipères

La statistique nous apprend qu'on en a tué vingt mille, l'an passé, en forêt de Fontainebleau. Sait-on qu'on ne s'inquiétait guère de ces reptiles avant le dixneuvième siècle? Cela tient à ce que les sangliers—qui s'en nourrissent très volontiers—étaient alors fort nombreux.

C'est en 1822 que, pour la première fois, le régisseur du château signale le danger: les reptiles descendant du mail Henri IV, franchissent les fossés, parviennent jusqu'à son perron! Le malheureux demande la construction d'un mur et annonce qu'il va "faire acheter à Paris une ou deux cigognes", grands destructeurs.

Mais les oiseleurs de Paris déclarèrent qu'il n'y avait pas "dans toute la capitale une seule cigogne à acheter et que ce n'est qu'en Holllande que l'on pourrait s'en procurer". On demanda alors à "M. le baron Cuvier", directeur du Jardin du Roi, de faire l'acquisition d'une couple à Amsterdam ou à la Haye. Il faut croire que les cigognes se montrèrent moins bons destructeurs que les sangliers, puisqu'on fut obligé de recourir à la prime: elle fut fixée à trente centimes (trente-cinq, aujourd'hui), et le médecin du château dut en faire l'avance: en 1883, on détruisit 393 vipères, 600 en 1837, 900 en 1839, 1,089 en 1845, et 20,000 en 1912...

Cet animal se défend.

SEPT ENFANTS EN QUATORZE MOIS

Une Bavaroise donne le jour à quatre filles, puis quatorze mois après à trois garçons.

Berlin, 6 juillet.—La femme d'un nommé Ottmann, habitant Schöntal, en Bavière, vient de mettre au monde trois garçons.

En avril 1912, elle avait eu quatre filles.

EN PROVINCE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les pluies de la semaine dernière, pour nous, les premières de la saison, ont changé beaucoup l'aspect de la récolte. Peut-être verrons-nous maintenant germer les graines de nos jardinages.

* * *

Pendant l'orage de vendredi soir à samedi M. Placide Sabourin a perdu deux vaches tuées par la foudre.

* * *

Les nombreux visiteurs de Saint-Jean-Baptiste qui sont allés à la grande célébration nationale, sont revenus enchantés. Ils ont admiré la procession; mais surtout ils n'ont pas d'expressions assez fortes pour montrer leur appréciation des discours: entre autres, le sermon de Mgr Béliveau faisant le procès de l'esprit de parti, cause de tant de divisions parmi nous, et le lendemain, le travail si clair, si logique du même sur l'organisation de comités paroissiaux de colonisation. M. H. Bourassa compte parmi nous autant d'admirateurs que d'auditeurs.

FANNYSTELLE

"Demandez et vous recevrez."

Telle était la devise des paroissiens de Fannystelle. Malheureusement nous nous servions seulement du premier mot, et nous ne recevions pas la pluie qui était si ardemment désirée pour la récolte.

Mais voici que par un jeudi soir le ciel devient obscur, l'éclair tranche les nombreux nuages et enfin le tonnerre vient à faire une fissure aux nuages épais au-dessus de notre localité. La pluie tombe, et on est réjoui de ce que nous recevons enfin la manne de l'Eternel. La pluie dure trois heures; tout ressemble au déluge. Mais le lendemain, l'eau a disparu dans les entrailles de la terre.

Les cultivateurs avaient la figure sérieuse depuis quelques temps, vu que la sécheresse menaçait de détruire le seul revenu de leur existence.

Le cultivateur est le baromètre le plus pratique; aussi est-il le premier à se sentir des effets de la température.

Maintenant l'habitant des prairies de la Vallée de la Rivière Rouge est heureux; et le villageois, lui qui dépend du cultivateur, a le coeur gai, puisqu'il voit sourire le cultivateur. "Riez et vous n'aurez pas besoin des soins médicaux", dit un vieux proverbe qui a bien ri dans sa vie.

* * *

Un bon nombre de nos paroissiens se sont envolés vers Carman et Starbuck, lieu de pique-nique, le 1er juillet. Le club de Balle de Fannystelle Sud a joué contre celui de Carman. Le résultat fut de 11-10 en faveur de Carman.

La chance fut maigre pour les nôtres. L'arbitre donna plusieurs décisions qui n'étaient, paraît-il, pas tout-à-fait dans l'ordre à Starbuck. Le Club Canadien de Lasalle, Manitoba, a vaincu les Starbuck 14-13. Vive nos Canadiens.

Le Club de Balle Fannystelle Centre, ira à Elie le 4 juillet pour jouer contre le club de cette place. Nous avons un nouveau "pitcher" dans la personne de M. Gabriel Poitras, qui avec notre "pitcher" régulier M. Oscar Cyrenne, servira à gagner la partie. Nous l'espérons bien.

* * *

Les examens des classes du village ont eu lieu lundi. Notre curé et les Abbés Deslandes et Prud'homme étaient présents, ainsi qu'un bon nombre de paroissiens. Tous furent très satisfaits de la manière dont les élèves répondirent aux questions. Aussi les Révérendes Soeurs Oblates qui ont charge de l'école furent vivement félicitées.

* * *

Mademoiselle L'Arrivée, institutrice à l'école Castagner, nous a quitté la semaine dernière pour retourner dans sa famille à Moose Jaw, Sask.

* * *

Mademoiselle Eva Guilbault, institutrice à l'école de Saint-Claude, Man., est de retour dans sa famille pour les vacances.

* * *

M. W. Lewis est de retour de Medecine Hat, Alberta, où il avait été par affaire pour la Cie Stewart Sheaf Loader de Winnipeg. Il dit que la récolte est belle dans l'Ouest.

* * *

Les exercices des Quarante-Heures ont commencées vendredi dernier à la grand'messe de 10 heures, qui fut chantée par le Rév. M. Allaire du Séminaire de Saint-Boniface. M. l'abbé Hogue, curé de Starbuck, a fait un magnifique sermon d'ouverture. Aussi les paroissiens étaient nombreux à la messe pour entendre la parole de Dieu donnée par la voix de ce brillant prédicateur.

Dimanche le 29, la grand'messe fut chantée par l'Abbé Deslandes du Séminaire de Saint-Boniface, assisté de l'abbé Prud'homme, diacre, et l'Abbé Poitras, sous-diacre. M. l'abbé Prud'homme, chancelier de Sa Grandeur Mgr Langevin fit un magnifique sermon sur l'Eucharistie. Après la messe, procession du Très Saint Sacrement et chant du Te Deum qui fut la clôture des exercices.

Nous remercions les Abbés Prud'homme, Deslandes, Allaire et Hogue, d'être venus donner leur concours à la paroisse de Fannystelle, pour faire de ce temps béni, une fête à Dieu-Hostie qui restera toujours dans nos esprits et nos coeurs.

BRUXELLES

Certaines circonstances ont fait que nous n'avons reçu que la semaine dernière l'intéressante relation du passage de Mgr Langevin à Bruxelles que nous publions aujourd'hui.

Voici le texte de l'adresse présentée, le 7 juin, en l'église paroissiale de Bruxelles, à l'issue de la grand'messe, à laquelle assistait la population entière:

Monseigneur,

Les paroissiens de Bruxelles, en Manitoba, reçoivent toujours avec joie, avec bonheur la visite dont les honore, à des époques spéciales le chef vénéré du diocèse. Que Votre Grandeur soit donc la bienvenue parmi nous, à l'occasion de la confirmation sacramentelle, conférée à nos enfants qui seront les hommes, les femmes de demain.

"Tu confirma fratres" a dit le Christ à son premier vicaire, dont l'Archevêque est le représentant permanent, bienfaisant. Que pour nous tous, Monseigneur, cette visite soit la confirmation de notre Foi, de notre dévouement, de notre courage, en ce temps de combat pour tous nos droits, toutes nos libertés.

Grâce à l'épiscopat, les fidèles se sont groupés, se sont unis, en vue de cette défense nécessaire. Le prochain Congrès de l'Association Saint-Jean-Baptiste, qui se tiendra du 23 au 25 juin, à Winnipeg et à Saint-Boniface, attestera ce travail d'organisation pour la Religion, pour la Patrie: *pro aris et focis*.

Puisse-t-il, sous la direction du défenseur de nos droits scolaires, faire des fidèles du diocèse un bloc intagible, infrangible, n'ayant qu'un seul coeur, une seule volonté, une seule action.

Bella premunt hostilia, chante la Sainte Eglise. Cette guerre qui dure depuis dix-neuf siècles, —guerre prédite dès l'origine, par son divin fondateur,—semble, de nos jours, être le combat suprême, pour le salut des âmes et des peuples.

N'est-ce pas le moment, Monseigneur, de rappeler les exhortations solennelles de Pie X, adressées à tous, au début de son pontificat de combat. *Formons le grand parti de Dieu*, le seul vrai parti de l'ordre, de la justice, du droit, de la liberté.

N'est-ce pas aussi le moment de rappeler la déclaration mémorable de Votre Grandeur, lors du premier Congrès de Québec, demandant, à tous, de s'unir sur le terrain religieux, social, patriotique, afin d'établir, d'un bout à l'autre du Canada, la confédération catholique nationale.

Les catholiques belges et canadiens de Bruxelles, en Manitoba, ne seront pas les derniers, espérons-le, à suivre ce mouvement, qui, par l'union des fidèles avec leur évêque, fera leur force et celle de l'Eglise.

Tels sont, Monseigneur, les sentiments des paroissiens, qui aiment à se dire, une fois de plus, de Votre Grandeur, les diocésains soumis, dévoués, respectueux.

Pour les paroissiens,

L. Hacault.

REPONSE DE MGR LANGEVIN

Après avoir remercié les habitants de Bruxelles de la chaleur de leur accueil et des sentiments exprimés par l'adresse, Monseigneur a insisté sur l'importance de la visite épiscopale qui permet de constater les progrès ou les reculs. Les sentiments qu'on vient d'exprimer en notre nom à tous, a dit le prélat, viennent du coeur et me vont au coeur. Ils y vont d'autant plus qu'ici, on peut le dire, la foi et le dévouement ne sont pas en baisse. Grande consolation, précieux encouragement. Plus que jamais de nos jours, où l'on voit la foi baisser en beaucoup de pays il faut, comme vous le faites se serrer autour de l'église de Jésus-Christ, autour du prêtre, autour de l'évêque, autour du Pape et s'organiser partout en tenant haut et ferme le drapeau catholique, le drapeau de la croix, le drapeau du Sacré Coeur qui est aussi pour nous celui de la Patrie. C'est là ce qui doit faire notre force et notre victoire. Cette fermeté d'attitude des catholiques militants fait aussi la force des Evêques et impose le respect aux puissants de la terre. N'a-t-on pas vu naguère, —chose qui ne s'était jamais vue depuis que le Protestantisme fit la révolution du XVIe siècle, le roi d'Angleterre, protestant et l'Empereur d'Allemagne, luthérien, se rendre à Rome, au Vatican, faire visite d'hommage, et de respect de Léon XIII, prisonnier de la Révolution maçonnique! Le Pape Pie X, ce "feu ardent" dont le zèle stimule si admirablement partout la résistance chrétienne dans le grand combat contemporain et qui fait face à tous les dangers de l'extérieur en exécutant les réformes de l'intérieur succéda à Léon XIII qui fut le premier diplomate du siècle et la lumière de l'Eglise, venant du ciel. Les admirables encycliques sont autant de phares qui ne s'éteindront jamais. Mais les temps, les circonstances ont changé depuis Léon XIII.

Notre grand et saint Pontife Pie X, *l'ancien curé Sarto*, s'est trouvé, depuis son élévation au poste de combat et de direction suprêmes en face d'une situation nouvelle..

Depuis des siècles l'Eglise, toujours la même, a vu tant de persécutions et de péripéties! Rien dans tout cela n'est nouveau pour elle. Eh bien cette situation a montré clairement que le temps de la diplomatie déployée avec tant de sagesse par Léon XIII qui en a épuisé toutes les ressources humaines doit faire place à l'action, à l'énergie dans la défense. Le temps des concessions diplomatiques a fait place à celui de l'affirmation que les ennemis qualifient d'intransigeance. Comme si la vérité pouvait intransiger avec le mensonge et le droit avec l'iniquité et la liberté avec la tyrannie! Non, non, il n'y a réellement pour nous catholiques qu'une seule politique qui vaille, c'est celle de la croix, du crucifix. La vraie diplomatie pour nous maintenant surtout, c'est celle qui proclame la vérité par-dessus tout. Et la vérité seule vraie manière de l'affirmer pour la faire triompher c'est de combattre pour elle. Et ce combat ne doit pas se borner aux paroles, aux écrits. Il doit être un acte, un acte tenace, permanent, organisé, un acte héroïque qui peut aller jusqu'au sang répandu par le martyre pour la vérité.

Voyez l'héroïsme des catholiques en France, épiscopat en tête, dans cette longue et perfide persécution qui veut déchristianiser la France pour la perdre, elle la fille aînée de l'Eglise. Comme l'affirmation par les actes héroïques s'est dressée depuis la fameuse "Séparation". Comme l'Eglise spoliée, mise hors la loi, hors le droit commun s'est relevée!

Comme les Evêques de combat ont surgi partout lorsque le concordat a été rompu unilatéralement par les ennemis de l'Eglise et de la France! Comme les catholiques ont compris qu'ils étaient acculés aux dernières concessions, aux dernières transactions, toutes inutiles pour eux, toutes profitant au contraire à leurs ennemis et accroissant leur audace en affaiblissant le courage chrétien. Lorsque Léon XIII eut épuisé toutes les ressources de la diplomatie humaine par laquelle il pouvait espérer de réussir à tenir l'ennemi en échec, il reconnut que la fourberie, l'hypocrisie, la duplicité l'emportaient sur l'habileté pontificale.

Ce qui est vrai de la France est vrai du Canada. La politique du crucifix seule triomphe au bout du compte, envers et contre tous.

Voyez la question scolaire chez nous. Je pourrais dire la grande question qui domine toutes les autres, et avec raison. C'est la question pour nous tous, Evêques et fidèles. L'ennemi le sait bien. Que de négociations, que de pourparlers, que de transactions, de concessions, de compromis que l'on dit ou que l'on croit honorables. Eh bien elle est résolue dans le sens de la justice et du droit? Non. Eh bien là encore la diplomatie a eu affaire à la perfidie.

Moi aussi, a dit Mgr Langevin, je fus tenté par la politique humaine. J'ai vu les hommes d'Etat, les hommes de parti se vantant de règler la question scolaire en un tour de main. Eh bien on a voulu que moi Evêque de la Sainte Eglise, je me déclare enfin satisfait. Et les promesses ne manquèrent pas, les offres les plus séduisantes, même celles de l'argent! Il m'aurait même à la rigueur suffi de me taire. Or il ne faut pas plus mentir dans l'Eglise qu'en politique. J'ai repoussé promesses et offres. J'ai non seulement refusé de me taire. J'ai dit tout haut, dans des mandements: "Je ne suis pas satisfait! Nous sommes sacrifiés!" J'ai dit cela au nom de l'Eglise, au nom des catholiques. Et c'est la vérité—*scriptamanent*.

Je n'ai aucun ressentiment personnel, je n'éprouve aucune rancune pour les avances dont l'Evêque a été abreuvé, en remplissant son devoir. Je pardonne en Evêque, en chrétien, à tous les égarés de la politique humaine. Je sais que j'ai combattu contre elle le bon combat. Et je continuerai jusqu'au bout. Cela suffit. Dieu me jugera."

Mgr a insisté sur l'importance de l'organisation catholique à l'exemple de la Belgique à laquelle il a voulu rendre un éloquent hommage en rappelant particulièrement l'admirable lutte des catholiques flamands contre une loi scolaire maçonnique—qui sous le masque d'une *neutralité* hypocrite, judaïque voulait faire en Belgique, ce qu'on veut faire en France et aussi en Canada. Il a précisé, à ce sujet, la situation des catholiques du Manitoba à la suite de "l'arrangement" Greenway-Laurier et des dernières négociations au sujet des amendements Coldwell. Cette situation impose aux catholiques la nécessité de s'organiser efficacement et de passer des paroles aux actes. Il a aussi rappelé que pour mieux affirmer les droits catholiques l'Archevêque lui-même a tenu à placer le crucifix dans les écoles. Et cela fait il a défié qui que ce soit de l'en arracher. "Et si l'on y touchait nous nous lèverions pour le combattre."

Ce sont là des gestes d'Evêque dont certains aiment à rire mais qui valent plus que des paroles ou des articles de journaux de parti.

"On ne perd jamais son temps à faire son devoir. Et aujourd'hui le devoir consiste à agir. Si la question scolaire n'est pas encore résolue comme elle doit l'être pour sauvegarder tous nos droits, cependant nous ne devons pas désespérer. Nous avons gagné. On a fait quelques pas de plus. Nous avons gagné que nos instituteurs et nos institutrices soient catholiques, qu'ils puissent garder la robe religieuse. Nous avons des inspecteurs catholiques, une école normale où nos droits sont respectés.

Nous avons fait en sorte que dans le pays de Québec on sache bien que la question scolaire du Manitoba n'est pas résolue et que nous lutterons jusqu'au bout pour obtenir justice. Ainsi font actuellement les catholiques canadiens-français de l'Ontario. Assez de concessions, de reculs!... De l'action, du combat, de l'union, de l'organisation! Et au bout la victoire.

Les vrais soldats du cricifix ne passent pas tout leur temps à parlementer avec l'ennemi. Ils le combattent et c'est seulement ainsi qu'on le fait reculer,—au lieu de reculer soi-même.

Nous assistons en Orient à la chute d'une puissance persécutrice pendant cinq siècles, du christianisme: la Turquie.

Eh bien, c'est en combattant, en Europe, une autre puissance occulte judaïquement anti-chrétienne, conspirant contre l'Eglise, contre les peuples chrétiens que nous, catholiques fidèles, nous finirons par la vaincre à son tour. Et cette victoire sera le prix de notre union comme en Belgique, l'union qui est la force. Cette devise à Bruxelles, en Manitoba on l'a mise sur le drapeau canadien du Sacré-Coeur. C'est un mot d'ordre vraiment épiscopal. Union catholique en Jésus-Christ, union pour l'Eglise et pour la Patrie..."

Mgr a terminé en s'occupant des intérêts particuliers de la paroisse de Bruxelles. Sa Grandeur s'est déclarée favorable à l'établissement en cette localité d'un couvent de religieuses belges pour l'éducation des jeunes filles.

La paroisse, créé en 1892, compte actuellement plus de 500 âmes.

MAKINAK

Hier, Makinak était en liesse; un grand pique-nique, en faveur de la mission de Saint-Benoit de Makinak, avait lieu dans le village. Dauphin, Sainte-Rose et Makinak prenaient part à un concours de balle. Dans l'après-midi, Dauphin joua contre Makinak; ce dernier fut vainqueur par 7 à 6. Dans la soirée, Sainte-Rose et Makinak firent partie nulle.

Un grand nombre d'étrangers des paroisses environnantes sont venus pour prendre part à la fête du pique-nique. Tous on été satisfaits. Les étrangers ont remarqué l'adresse et l'habilité des joueurs de Makinak. Comment préparer un "lunch"? Si l'on juge par l'appétit des amis, on peut dire que le "lunch" était superbe tant sous le rapport du service que sous celui des mets servis. La veille, une pluie battante semblait décourager tout le monde; mais le jour du "Dominion" était un jour béni, ici. Tous sont retournés dans la soirée, enchantés de leur visite.

Les catholiques de Makinak méritent de chaleureux éloges. Leur manière de faire les choses montre leur estime pour leur curé.

Un témoin.

SAINT-ROSE DU LAC

Le docteur Gosselin, neveu de M. le curé Beauregard, s'est installé à Sainte-Rose avec sa famille. Depuis le départ pour la France du docteur Géasse, le besoin d'un médecin se faisait vivement sentir.

* * *

Les Bretons de Sainte-Rose ont été en fête (sans jeu de mots) pour le mariage de Melle Marguerite Vaillant avec M. Tardif. M. le curé a également béni le mariage de M. L. Froctignon avec Melle Victorine Pinette.

* * *

Nos "Canayens" ont fêté la Saint-Jean-Baptiste par un pique-nique à Sainte-Rose Beach. En dépit de la pluie menaçante, ils ont passé une charmante journée.

* * *

Le même jour, la société d'Agriculture avait son coucours de labour qui attirait de nombreux fermiers.

Les vainqueurs ont été MM. O. et J. Lecomte, Marion et Pinette.

Ce concours étant le premier du genre dans le pays, aussi beaucoup de fins laboureurs s'étaient abstenus pour voir comment ça se passerait.

Aussi entendait-on fréquemment dans les groupes, ces mots fatidiques: "Si j'avais concouru, ce que je les aurais "bitté".

* * *

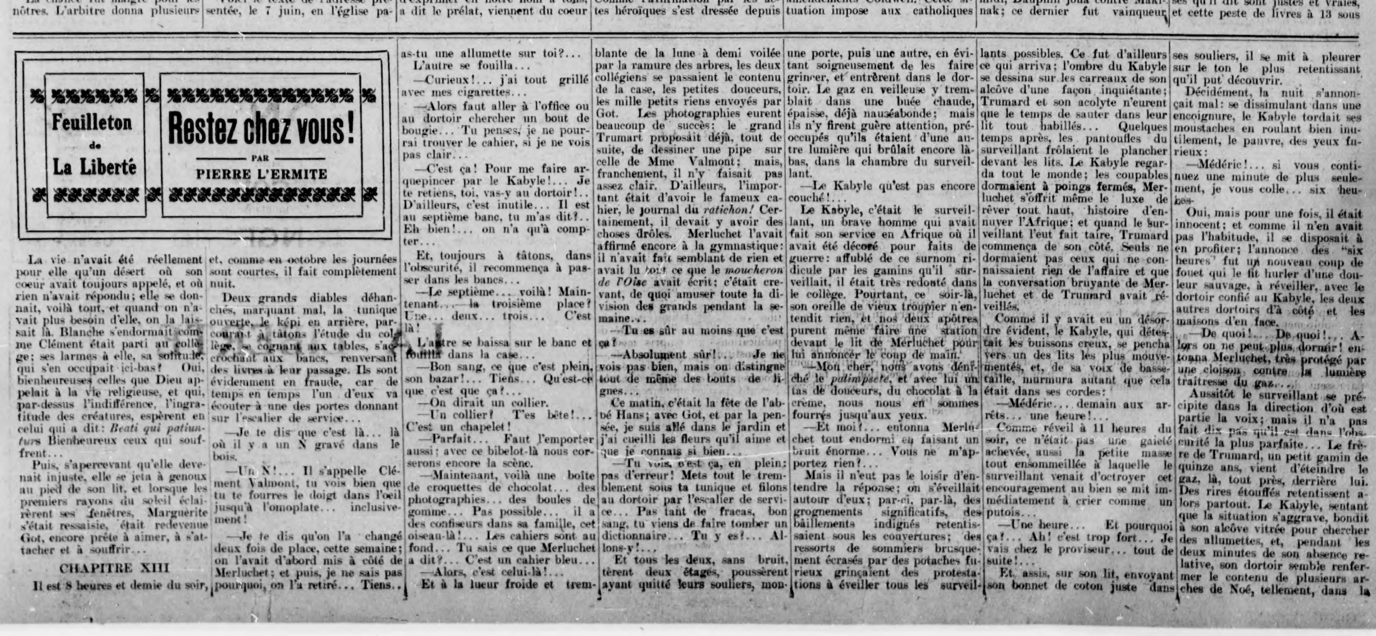
Le train spécial du Collège d'Agriculture nous a visités mercredi soir.

Une nombreuse assemblée a applaudi aux conférences de MM. Lee, Peters, Metebell et autres professeurs au M. A. C.

LA BROQUERIE

LES MAUVAISES LECTURES

Les abonnés de la *Liberté* ont dû voir dans la correspondance de Saint-Léon un passage du sermon du R. P. Chalumeau concernant les mauvais livres. Les choses qu'il dit sont justes et vraies, et cette peste de livres à 13 sous



Feuilleton de La Liberté

Restez chez vous!

PAR PIERRE L'ERMITE

La vie n'avait été réellement pour elle qu'un désert où son coeur avait toujours appelé, et où rien n'avait répondu; elle se donnait, voilà tout, et quand on n'avait plus besoin d'elle, on la laissait là. Blanche s'endormait comme Clément était parti au collège; ses larmes à elle, sa solitude, qui s'en occupait ici-bas? Oui, bienheureuses celles que Dieu appelait à la vie religieuse, et qui, par-dessus l'indifférence, l'ingratitude des créatures, espèrent en celui qui a dit: *Beati qui patiuntur*s Bienheureux ceux qui souffrent...

Puis, s'apercevant qu'elle devenait injuste, elle se jeta à genoux au pied de son lit, et lorsque les premiers rayons du soleil éclairèrent ses fenêtres, Marguerite s'était ressaisie, était redevenue Got, encore prête à aimer, à s'attacher et à souffrir...

CHAPITRE XIII

Il est 8 heures et demie du soir, et, comme en octobre les journées sont courtes, il fait complètement nuit.

Deux grands diables déhanchés, marquant mal, la tunique ouverte, le képi en arrière, parcourant à tâtons l'étude du collège, se cognant aux tables, s'accrochant aux bancs, renversant des livres à leur passage. Ils sont évidemment en fraude, car de temps en temps l'un d'eux va écouter à une des portes donnant sur l'escalier de service...

—Je te dis que c'est là... là où il y a un N gravé dans le bois.

—Un N!... Il s'appelle Clément Valmont, tu vois bien que tu te fourres le doigt dans l'oeil jusqu'à l'omoplate... inclusivement!

—Je te dis qu'on l'a changé deux fois de place, cette semaine; on l'avait d'abord mis à côté de Merluchet; et puis, je ne sais pas pourquoi, on l'a retiré... Tiens.. as-tu une allumette sur toi?...

L'autre se fouilla...

—Curieux!... j'ai tout grillé avec mes cigarettes...

—Alors faut aller à l'office ou au dortoir chercher un bout de bougie... Tu penses, je ne pourrai trouver le cahier, si je ne vois pas clair...

—C'est ça! Pour me faire arquepincer par le Kabyle!... Je te retiens, toi, vas-y au dortoir!.. D'ailleurs, c'est inutile... Il est au septième banc, tu m'as dit?.. Eh bien!... on n'a qu'à compter...

Et, toujours à tâtons, dans l'obscurité, il recommença à passer dans les bancs...

—Le septième... voilà! Maintenant... la troisième place? Une... deux... trois... C'est là!

L'autre se baissa sur le banc et fouilla dans la case...

—Bon sang, ce que c'est plein, son bazar!... Tiens... Qu'est-ce que c'est que ça?...

—On dirait un collier.

—Un collier? T'es bête!... C'est un chapelet!

—Parfait... Faut l'emporter aussi; avec ce bibelot-là nous corserons encore la scène.

—Maintenant, voilà une boîte de croquettes de chocolat... des photographies... des boules de gomme... Pas possible... il a des confiseurs dans sa famille, cet oiseau-là!... Les cahiers sont au fond... Tu sais ce que Merluchet a dit?... C'est un cahier bleu...

—Alors, c'est celui-là!...

Et à la lueur froide et tremblante de la lune à demi voilée par la ramure des arbres, les deux collégiens se passaient le contenu de la case, les petites douceurs, les mille petits riens envoyés par Got. Les photographies eurent beaucoup de succès: le grand Trumart proposait déjà, tout de suite, de dessiner une pipe sur celle de Mme Valmont; mais, franchement, il n'y faisait pas assez clair. D'ailleurs, l'important était d'avoir le fameux cahier, le journal du *ratichon!* Certainement, il devait y avoir des choses drôles. Merluchet l'avait affirmé encore à la gymnastique: il n'avait fait semblant de rien et avait lu tout ce que le *moucheron de l'Oise* avait écrit; c'était crevant, de quoi amuser toute la division des grands pendant la semaine...

—Tu es sûr au moins que c'est ça?

—Absolument sûr!... Je ne vois pas bien, mais on distingue tout de même des bouts de lignes...

Ce matin, c'était la fête de l'abbé Hans; avec Got, et par la pensée, je suis allé dans le jardin et j'ai cueilli les fleurs qu'il aime et que je connais si bien...

—Tu vois, c'est ça, en plein; pas d'erreur! Mets tout le tremblement sous ta tunique et filons au dortoir par l'escalier de service... Pas tant de fracas, bon sang, tu viens de faire tomber un dictionnaire... Tu y es?... Allons-y!...

Et tous les deux, sans bruit, ayant quitté leurs souliers, montèrent deux étages, poussèrent une porte, puis une autre, en évitant soigneusement de les faire grincer, et entrèrent dans le dortoir. Le gaz en veilleuse y tremblait dans une buée chaude, épaisse, déjà nauséabonde; mais ils n'y firent guère attention, préoccupés qu'ils étaient d'une autre lumière qui brûlait encore là-bas, dans la chambre du surveillant.

—Le Kabyle qu'est pas encore couché!...

Le Kabyle, c'était le surveillant, un brave homme qui avait fait son service en Afrique où il avait été décoré pour faits de guerre: affublé de ce surnom ridicule par les gamins qu'il surveillait, il était très redouté dans le collège. Pourtant, ce soir-là, son oreille de vieux troupier n'entendit rien, et nos deux apôtres purent même faire une station devant le lit de Merluchet pour lui annoncer le coup de main.

—Mon cher, nous avons déniché le *palimpsete*, et avec lui un tas de douceurs, du chocolat à la crème, nous nous en sommes fourrés jusqu'aux yeux.

—Et moi?... entonna Merluchet tout endormi en faisant un bruit énorme... Vous ne m'apportez rien?...

Mais il n'eut pas le loisir d'entendre la réponse; on s'éveillait autour d'eux; par-ci, par-là, des grognements significatifs, des bâillements indignés retentissaient sous les couvertures; des ressorts de sommiers brusquement écrasés par des potaches furieux grinçaient des protestations à éveiller tous les surveillants possibles. Ce fut d'ailleurs ce qui arriva; l'ombre du Kabyle se dessina sur les carreaux de son alcôve d'une façon inquiétante; Trumard et son acolyte n'eurent que le temps de sauter dans leur lit tout habillés... Quelques temps après, les pantoufles du surveillant frôlaient le plancher devant les lits. Le Kabyle regarda tout le monde; les coupables dormaient à poings fermés, Merluchet s'offrit même le luxe de rêver tout haut, histoire d'ennuyer l'Afrique; et quand le surveillant l'eut fait taire, Trumard commença de son côté. Seuls ne dormaient pas ceux qui ne connaissaient rien de l'affaire et que la conversation bruyante de Merluchet et de Trumard avait réveillés.

Comme il y avait eu un désordre évident, le Kabyle, qui détestait les buissons creux, se pencha vers un des lits les plus mouvementés, et, de sa voix de basse-taille, murmura autant que cela était dans ses cordes:

—Médéric... demain aux arrêts... une heure!...

Comme réveil à 11 heures du soir, ce n'était pas une gaieté achevée, aussi la petite masse tout ensommeillée à laquelle le surveillant venait d'octroyer cet encouragement au bien se mit immédiatement à crier comme un putois...

—Une heure... Et pourquoi ça?... Ah! c'est trop fort... Je vais chez le proviseur... tout de suite!...

Et, assis, sur son lit, envoyant son bonnet de coton juste dans ses souliers, il se mit à pleurer sur le ton le plus retentissant qu'il put découvrir.

Décidément, la nuit s'annonçait mal: se dissimulant dans une encoignure, le Kabyle tordait ses moustaches en roulant bien inutilement, le pauvre, des yeux furieux:

—Médéric!... si vous continuez une minute de plus seulement, je vous colle... six heures.

Oui, mais pour une fois, il était innocent; et comme il n'en avait pas l'habitude, il se disposait à en profiter; l'annonce des "six heures" fut un nouveau coup de fouet qui le fit hurler d'une douleur sauvage, à réveiller, avec le dortoir confié au Kabyle, les deux autres dortoirs d'à côté et les maisons d'en face.

—De quoi!... De quoi!... Alors on ne peut plus dormir! entonna Merluchet, très protégé par une cloison contre la lumière traîtresse du gaz...

Aussitôt le surveillant se précipite dans la direction d'où est partie la voix; mais il n'a pas fait dix pas qu'il est dans l'obscurité la plus parfaite... Le frère de Trumard, un petit gamin de quinze ans, vient d'éteindre le gaz, là, tout près, derrière lui. Des rires étouffés retentissent alors partout. Le Kabyle, sentant que la situation s'aggrave, bondit à son alcôve vitrée pour chercher des allumettes, et, pendant les deux minutes de son absence relative, son dortoir semble renfermer le contenu de plusieurs arches de Noé, tellement, dans la

existe un peu partout. La Broquerie en souffre et voit circuler dans ses limites des livres qui feraient rougir un oiseau de pénitencier, romans de Balzac, Alexandre Dumas père et fils, Guy de Maupassant, Xavier de Montépin dans ce qu'il a de plus sale, Georges Sand, pour ne parler que des auteurs les plus connus et bien d'autres petits pourceaux tout à fait modernes, vulgarisateurs d'infamie, qui n'offrent même pas l'excuse d'un beau style pour entrer dans les familles.

Tous ces livres-là sont défendus par l'Eglise aussi bien que par la loi naturelle. Balzac, Dumas et Sand sont à l'index.

Plusieurs fois déjà certaines personnes m'ont demandé ce que c'était que l'Index. Je profite de l'occasion. Voici: C'est un catalogue de livres dont l'Eglise défend la lecture comme contraire au dogme ou à la morale, catalogue élaboré sous la direction de cardinaux et de théologiens chargés de signaler les livres contraires à la foi et aux moeurs. Ils forment ce qu'on appelle la congrégation de l'Index. Cette congrégation fut créée au XVIe siècle par le Pape Pie V, et depuis ce temps, elle n'a cessé de fonctionner.

Que l'on ne vienne pas me dire: je n'ai rien à craindre de ces lectures. Je n'y prends pas de mal. Je suis sûr de moi. Et quand même ce serait vrai. Vous devez obéir à Dieu qui les défend par la voix de son Église, cela suffit. Mais ce n'est pas vrai. Il en reste toujours quelque chose, et l'expérience est là qui le prouve. L'histoire offre des exemples innombrables de ces chrétiens imprudents qui se sont vautrés dans tous les vices par suite de leurs lectures. C'est en effet une illusion de croire qu'on peut lire impunément ce qui est mal; le mal a toujours une puissance particulière pour séduire notre nature corrompue; il se glisse en traître dans notre esprit et notre coeur.

L'opium envahit la Russie

Les autorités russes, fort émues de l'extension qu'a prise, à Moscou, la funeste passion de fumer de l'opium, ont ouvert une enquête pour trouver les moyens de combattre le mal. Le vice, paraît-il, est propagé par le quartier chinois qui existe depuis quelque temps à Moscou. Les marchands ambulants chinois qui l'habitent se répandent dans toute la ville pour vendre de l'opium qu'ils dissimulent dans des boîtes à parfum.

Il y a aussi des musiciens ambulants chinois qui vont dans les cabarets de nuit et, avec un art de prestidigitateur peu commun, glissent la drogue entre les mains de leurs clients. Ils ont sur eux de petites boîtes rouges dont chacune contient dix pilules. Parmi les amateurs se trouvent beaucoup de fils de famille.

Entre auteurs dramatiques.

—Est-il vrai que, sans respect pour Chateaubriand, on s'est un peu ennuyé à "Moïse"?

—Peut-être... Mais en tout cas, en silence. "Moïse" a été sauvé des "Oh!"

LE RECRUTEMENT DES GROUPES FRANCAIS AU MANITOBA

Texte complet du Rapport de Mgr Beliveau au Congres du 25 juin dernier

Ou et comment recruter des Colons de Langue Francaise pour renforcir nos cadres

SUJET VITAL

C'est un sujet vital car toutes les autres questions qui nous sont chères, questions de foi et de langue y sont intimement liées et bien qu'elles n'en dépendent pas strictement en théorie, en pratique cependant, étant donnée les moeurs de ceux qui nous entourent où l'on proclame bien haut le *British Fair Play* et où l'on persiste à fouler aux biens l'arrêt du plus haut tribunal de l'Empire britannique, le nombre seul pourra amener un résultat tangible sur le terrain pratique.

C'est pourquoi le comité général d'organisation de ce Congrès tout en proclamant son attachement aux questions importantes et vitales qui feront l'objet de voeux dans les séances de ce soir, a cru devoir faire concentrer sur le sujet de la colonisation ou du recrutement des nôtres les quelques heures précieuses dont les délégués des divers groupes de langue française peuvent disposer au centre de la vie française sur cette terre du Manitoba, à Saint-Boniface.

BUT DE CE CONGRES

Notre humble effort consiste à faire converger vers quelques points l'attention de tous les gens de langue française au Manitoba. Si seulement nous pouvons en convaincre quelques uns jusqu'au point de les faire décider à donner quelques jours de leur vie, chaque année, sinon chaque mois à la réalisation de nos voeux, nos efforts seront plus que compensés.

GRANDES LIGNES DU PROJET

Voici la marche que nous suivrons:

1o Formation dans chaque paroisse au moins et si possible dans chaque groupement de gens de langue française, si minime que soit ce groupement, d'un comité permanent qui s'occupera de colonisation et de recrutement.

2o Rapports de ces groupes avec une Société de Colonisation qui serait formée au centre pour unifier les efforts et les renseignements et en tirer tout le fruit pratique pour le bien des divers groupes.

3o Moyens de mettre ces comités en rapport avec les groupes de langue française en dehors de cette province du Manitoba par le moyen des organisations déjà établies à Montréal, aux Etats-Unis et en Europe.

LE GROUPE. NO. 1

Reprenons le No. 1.

"Formation dans chaque paroisse au moins, et si possible dans chaque groupement de langue française d'un comité qui devra s'occuper de colonisation, de recrutement".

C'est le voeu unanimement accepté à la réunion des délégués des diverses paroisses en mai dernier en vue de la préparation de ce Congrès.

C'est la cheville ouvrière de toute l'organisation que nous proposons, et que nous allons étudier ensemble.

Tout d'abord Messieurs mettons-nous en garde contre le cri de la paresse et de l'apathie national.

LE COMITE PAROISSIAL

Formé un comité dans chaque paroisse, a quoi bon?

C'est vite résoudre une question posée, mais c'est une solution de mort.

J'aime mieux ces paroles de l'auteur d'un magnifique petit livre qui a titre *Le Catholique d'Action*:

"Fais le bien que tu peux, non celui que tu rêves; et tu pourras, un jour, le bien que tu rêvais."

Nous rêvons d'un grand peuple de race et de langue française dans ces pays de l'ouest découverts par les nôtres, évangélisés d'abord par les nôtres seulement, évangélisés, plus tard, et maintenant encore par les nôtres surtout. Nous rêvons pour le beau verbe français longue et glorieuse vie dans ce beau pays.

Il ne manque pas de prophètes de malheur pour dire: "C'est un rêve irréalisable."

Et moi je dis, c'est un rêve en partie réalisé et notre manque de courage, notre manque d'esprit public, notre paresse lorsqu'il s'agit des causes nationales pourront seuls empêcher la complète réalisation de ce rêve qui berce si doucement tout coeur qui a une étincelle de flamme patriotique au coeur.

Sans aller plus loin dans les considérations générales, je dis Messieurs, à chacun de vous:

"Fais le bien que tu peux, non celui que tu rêves, et tu pourras, un jour, le bien que tu rêvais."

Donc formation dans chaque groupe de langue française d'un comité de colonisation.

DOUBLE BUT

La colonisation a pour but d'augmenter notre force numérique en ce pays: son but est double.

Il faut donc garder et développer ce que nous avons, puis faire venir d'ailleurs dans toute la mesure de nos forces ceux qui viendront grossir nos rangs.

En s'occupant de colonisation on est parfois porté non pas à exagérer le second point mais à ne pas soigner assez le premier.

PREMIER DEVOIR DU COMITE LOCAL

Le premier devoir donc de ce comité local de colonisation serait de faire tous les efforts possibles pour garder les siens chez soi.

C'est vite dit, mais c'est plus difficilement fait. Je ne l'ignore pas aussi, il faudrait être naïf pour croire que nous garderons les gens chez eux en leur disant en leur criant bien haut: *Messieurs, de grâce restez chez vous.*

Il faut leur prouver qu'il est dans leurs intérêts les mieux entendus de rester chez eux.

MOYENS D'Y PARVENIR

Or ici le travail du comité local peut être très précieux.

D'abord une petite enquête sur le cas de ceux qui ont quitté leurs terres pour chercher fortune ailleurs montrera facilement qu'ils ont perdu au change.

Le Manitoba offre au cultivateur autant d'avantage qu'il peut en trouver partout ailleurs.

Le cas d'un bon nombre des nôtres qui nous ont quittés pour chercher fortune dans l'Ouest le prouve assez clairement. Pourquoi alors se déplacer, subir les pertes nécessaires de la vente à sacrifice, pour aller recommencer ailleurs?

Le Comité après avoir pris les renseignements sur ceux de la localité qui sont allés s'établir ailleurs est en mesure d'argumenter avec celui qui veut partir et dans la plupart des cas l'amènera à considérer de nouveau des raisons qui lui paraissaient peut-être plus sérieuses qu'elles ne le sont réellement.

Ce travail sera fructueux même si le Comité ne réussit pas à garder son colon. Son enquête lui aura peut-être découvert les avantages de tel ou tel endroit de préférence à tel autre et il sera en mesure d'être utile à celui qui peut parler quand même.

(*A suivre sur la page 7*)

---

nuit noire, on entend des cris frénétiques, de véritables cris d'animaux enragés...

—Cocorico!...

—Pi... ouit!...

—Miaou!...

—Ohé!... le Kabyle! Descends de ton cheval!!!...

—Du mouron pour les petits oiseaux!...

—Tapis, toiles cirées!...

Il en sort de toutes les alcôves, de tous les lits, avec accompagnement de "godillots", de peignes, de brosses sur la faïence des *inexpressibles*, de vieux trognons de pain, des billes, des bouts de savon, tout le matériel de guerre, toujours préparé là, à portée de la main, dans les tiroirs de la nuit, pour être mobilisé en une minute, vole par-dessus les lits, dans les carreaux, dans ceux du Kabyle surtout... C'est un fracas à faire arrêter sur les trottoirs les sergents de ville de la rue... Puis, tout à coup, comme de bons musiciens qui jouent en dévisageant leur chef d'orchestre, la musique infernale s'arrête... Le Kabyle a trouvé ses allumettes!...

Maintenant, gare la note à payer!... Le vieux soldat, furieux, se promène, mordant sa moustache, étouffant les gros jurons du régiment, qui lui montent là aux lèvres... Qu'est-ce qu'il leur a donc fait, à tous ces sacripants-là, pour qu'ils crient ainsi comme des sauvages, à le faire renvoyer demain matin par le proviseur, si jamais il les a entendus?... Il le payera cher, Médéric, lui, la cause de tout cela... En attendant, s'il pouvait seulement en assommer un pour se soulager un peu!... Et il marcha, faisant fumer les planches, pensant au plaisir qu'il aurait à donner une belle paire de claques, qui lui détendraient les nerfs... Mais qu'il touche seulement à un seul cheveu d'un interne, et, tout de suite, la scène de Médéric va recommencer plus forte, plus terrible que tout à l'heure...

Faut-il qu'ils soient hypocrites, tout de même... Pas un seul ne dort, c'est certain, et pourtant il n'y a pas un mouvement sous les couvertures, pas une paupière n'est levée, on dirait là qu'ils sont tous morts de sommeil... Quel métier de misère!... Non, franchement, il aimait mieux recevoir les coups de fusil des arabes que les trognons de pain de ces marmots-là... Mais voilà... quoi faire...? Ah! Si c'était pas sa vieille mère à laquelle il envoie 30 francs tous les mois, à Compiègne, comme il prendrait sa petite valise, là, tout de suite, et les laisserait hurler à leur aise dans le dortoir, tous ces fils de croquants et de pékin de malheur. il est bien rivé à son collier; demain, à 5 heures, il faudra qu'il soit sur ses pattes et surveiller toute cette marmaille, qui le regardera avec des rires mal étouffés, un pli moqueur aux lèvres, les yeux pleins du souvenir du "chahut" formidable de la nuit.

On allait raconter cela aux autres sections, dans les classes, aux parloirs, dans la ville. Il n'y avait pas jusqu'à un journal manuscrit, la *Virgule*, fait par les *rhétos*, et qui circulait secrètement entre les élèves, qui ne décrirait, en première page, le colossal chahut du Kabyle!

A grandes enjambées il marchait dans le dortoir, et, comme il arrivait près de sa chambre, du bout opposé partit une voix éraillée:

—Dégoûtant!... On peut pas fermer l'oeil!...

Cete fois, il avait vu l'alcôve où l'on avait crié; d'un bond il fut en face d'elle; il l'ouvrit... c'était celle de Merluchet. Mais, sans s'émouvoir, Merluchet prit la chose de très haut... Oui, on ne pouvait pas dormir, et si le surveillant en voulait à Médéric, qu'il s'arrange avec lui dans le jour ou dans sa chambre!... Quant à lui, Merluchet, il *potassait* toute la journée *son bachot* il avait besoin de ses nuits, qu'il tomberait sûrement malade s'il y avait comme ça des scènes qui l'empêchaient de se reposer, qu'il le dirait lui-même au proviseur; que, d'ailleurs, si Monsieur le surveillant tenait absolument à se promener la nuit, dans le dortoir, il pouvait mettre des chausons, au lieu de mettre des bottes, qui cubaient certainement une décalitre chacune.

—Taisez-vous! éclata le Kabyle.

—Jusqu'à demain! répondit respectueusement Merluchet.

Du coup, c'était trop fort, quelle boutique de malheur! Sûrement qu'il était plus heureux quand il gardait les vaches à Thourotte, à côté de Compiègne! Au moins, là-bas, dans les champs, personne ne l'ennuyait, tandis qu'ici constamment il était pris entre l'enclume et le marteau, entre les élèves qui se plaignaient et un proviseur qui ne voulait pas voir diminuer le nombre de ses enfants en mécontentant les familles.

—Sans compter que ça enpoisonne ici, pensa-t-il tout haut.

Il voulut alors entr'ouvrir une porte, mais comme toute la rangée du dortoir correspondant à cette porte se mettait aussitôt à tousser avec une discipline infernale, il la referma d'un geste exaspéré.

Un moment après, tout doucement pour ne pas le laisser deviner à personne, il rentrait, dans son alcôve vitrée, lorsqu'un hareng-saur, parti d'un lit inconnu, lui arriva sur l'oreille.

Le matin, Merluchet n'eut pas complètement raison, ce qui lui était d'ailleurs égal, car il avait une nouvelle mirifique à annoncer à la division.

—Pas étonnant, cria-t-il, en descendant les marches de la cour, vous n'avez pas trouvé mon hareng!... C'est le Kabyle qui l'a mangé!...

—Le Kabyle... pas possible!...

—Puisque je vous dis que ce matin j'étais en face de lui, dans le cabinet du patron, eh bien! il empoisonnait le hareng à quinze pas!

Et comme on s'était cotisé pour l'acheter, toute la division cria:

—Conspuez le Kabyle!.. Conspuez!!...

CHAPITRE XIV

A la suite de l'équipée racontée au chapitre précédent, tous les mauvais garnements de la division, c'est-à-dire presque tout le monde, résolurent de tirer du Kabyle une vengeance éclatante, et telle qu'elle le dégoûterait à tout jamais d'intervenir dans les affaires qui ne le regardaient pas.

Une quinzaine restèrent seulement en dehors du complot, les un par apathie, les autres par délicatesse native; de ce nombre était Clément.

Très triste depuis son entrée au collège, il le devenait encore davantage au frottement forcé, au contact journalier de certaines natures particulièrement odieuses et grossières.

Il ne se passait pas de jours qu'il ne fût froissé dans l'intime de son âme, soit par une conversation qu'on lui faisait subir, soit par un livre qu'on offrait de lui prêter, ou un acte auquel on le conviait. Et pourtant, il avait la pruderie en horreur, mais il y a certaines choses, certains spectacles qui entraînaient la répulsion sans discuter, tellement l'évidence est là, criante, pour une âme naturellement honnête.

Ce matin-là, il s'aperçut à l'étude que son journal était disparu. D'abord, il le crut égaré dans un coin de sa case et sortit tous ses livres, mais il constata bientôt qu'on l'épiait dans la salle, que Merluchet faisait signe à Trumard, et que, dans plusieurs coins, on riait d'un mauvais rire, derrière les dictionnaires. Alors une sueur froide lui monta au visage, tout sembla tourner dans l'étude, autour de lui, et il fut sur le point de défaillir...

Certes, il s'était bien ennuyé depuis qu'il était au collège, mais la pensée vivifiante était toujours là, le cinglant de son souvenir: Travaille, tu as un but noble, généreux entre tous, et c'est parce que tu souffres aujourd'hui, que tu auras le droit, plus tard, de relever la tête et de marcher honoré au milieu de ceux que tu aimes!...

Aux heures noires, quand la tristesse l'envahissait, c'était dans ce petit journal qu'il laissait couler le trop-plein de son âme; c'était lui qui avait reçu toutes ses confidences, accueilli tous ses aveux... Et ces choses, qui avaient leur pudeur, comme tout ce qui est délicat et pur ici-bas, allaient passer sous les yeux ricaneurs de la bande Merluchet; leurs lèvres cyniques commenteraient ses sentiments les plus intimes; des noms qu'il regardait comme sacrés allaient... oh! non... ceci jamais... plutôt tout! Et dans ces yeux d'adolescent de seize ans, des lueurs rouges, des idées folles passaient comme des tentations...

Petit à petit, une sorte de colère froide l'envahit, faisant disparaître toute considération qui l'eût arrêté en temps ordinaire. N'ayant plus peur de rien, lui, l'enfant discipliné qui n'avait jamais été puni, il quitta son banc, sans demander une permission, traversa l'étude dans toute sa longueur, et avec sang-froid, se plaça face à Trumard. Là, les lèvres tremblantes, la figure toute pâle, il lui dit à haute voix:

—Tu m'as pris un cahier, un cahier bleu... et tu vas me le rendre...

—De quoi? fit Trumard.

—Tu vas me le rendre, et tout de suite...

Et comme Trumard s'efforçait de ricaner pour dissimuler la peur qui envahissait son grand corps de lâche, Clément, blanc comme un linge, leva toute droite la main sur lui...

—Tu vas me le rendre... ou sinon...

Et comme Trumard ricanait toujours, un soufflet indigné s'abattit sur sa figure, lui marquant sur la joue les cinq doigts de Clément.

Cette scène avait duré dix secondes; quand le Kabyle arriva, furieux, hors de lui, exaspéré déjà par la scène de la nuit, toute l'étude était debout, les uns applaudissant, les autres huant: tous heureux d'un incident inattendu qui rompait enfin la monotonie de l'étude.

Quant à Clément, cinq minutes après cette affaire, il était au cachot de rigueur pour huit jours sans préjudice de la punition supplémentaire que le proviseur ajoutait presque toujours en pareil cas.

. . . .

(*A suivre*)

LE RECRUTEMENT DES GROUPES FRANCAIS AU MANITOBA

(Suite de la page 6)

POURQUOI LE COLON EMIGRE-T-IL?

D'autre travail s'impose à la considération. Quelles sont les raisons qui poussent les colons de telle ou telle localité à quitter leurs terres pour chercher fortune ailleurs.

Peut-être que ces raisons sont réelles et très bonnes présentement, mais peuvent disparaître avec un changement de circonstances.

Et ici pour mieux me faire comprendre je prends un cas sur place pour vous montrer comment l'action d'un comité du genre peut efficacement travailler à la colonisation en gardant les gens chez eux.

L'EXEMPLE DE LETELLIER

Il y a dix ans à peu près Letellier périclitait. Les terres cultivées depuis vingt-cinq années étaient fatiguées. On imposait blé sur blé à ces champs fertiles sans jamais leur rendre une partie de ce qu'ils donnaient en abondance. La chose ne pouvait durer. Dieu seul crée de rien. Ses créatures quelles qu'elles soient s'épuisent.

Les terres ne produisaient plus que dix ou douze minots de blé à l'acre.

Les cultivateurs peinaient, s'endettaient en comptant toujours une nouvelle récolte pour sortir de dettes et s'enfonçaient davantage. C'était l'établissement, la mort à courte échéance.

Le danger sauta aux yeux du curé et de quelques paroissiens qui se concertèrent. Il faut rendre justice à qui de droit. Le curé se fit le porte parole, et s'efforça d'amener les gens à un changement.

—Mais cher ami change donc ta manière de faire. Ne sème pas ce morceau, laisse le reposer.

—Mais Monsieur le Curé, j'ai des dettes et qui va les payer. Et le blé suivait le blé avec un rendement de mauvaises herbes plus considérable et le bon homme s'enfonçait davantage.

—Mais laisse donc reposer un morceau.

Bref pour couper court, le Comité dont le Curé fut l'âme amena la paroisse à laisser reposer, à convertir en prairie, à faire du pacage, augmenter le nombre des bêtes du troupeau, et aujourd'hui la prospérité règne là où la misère menaçait, les familles sont solidement ancrées alors qu'un souffle les aurait emportées et les enfants qui grandissent trouveront place pour un grand nombre sur des terres achetées par leurs parents avec les fruits du changement.

Le Comité peut faire partout ce qui a été fait en quelques endroits, et rendre ainsi un service marqué au recrutement tout en restant chez lui.

ACTION EXTERIEURE DU COMITE

Il devra faire davantage. Ici commence son action extérieure.

La paroisse peut contenir encore des terres libres.

Il devra en faire le relevé soigneusement. Ces terres libres sont des concessions du Gouvernement ou des terres détenues par les compagnies de chemin de fer, compagnies de prêt, ou simples particuliers.

D'abord établir l'endroit précis. Sa distance de l'Eglise, de l'école. La nature de la terre en exagérant rien, montrant tout sous le jour véritable. Avantages ou inconvénients par rapport au bois, à l'eau, etc., etc.

S'il s'agit d'une concession du gouvernement, dire qu'on peut se l'assurer en versant dix piastres, faire connaître les conditions à remplir.

S'il s'agit de terre à vendre faire connaître les conditions.

Faire imprimer le tout brièvement sous forme de petit livret ou même ce qui sera peut-être mieux de lettre à être expédiées aux endroits qui sont susceptibles d'envoyer des colons.

Mais cela comporte des dépenses direz-vous. Dépenses de travail et de bon vouloir, de temps à consacrer à chercher les renseignements par le menu détail. Je l'avoue, mais les groupes qui ne peuvent fournir trois ou quatre hommes qui soient prêts à ces sacrifices de temps et d'énergies ne sont pas appelés à vivre.

DEFENSES D'ARGENT

Dépenses d'argent. Oui, mais pas beaucoup, et je crois qu'il serait possible de faire faire la dépense d'impression par le département de publicité des bureaux d'émigration si les autorités gouvernementales se voient en présence d'un mouvement sérieux. Et si chacun veut faire un effort dans la petite sphère de son influence personnelle l'ensemble voudra dire un mouvement sérieux, plus sérieux même que nous ne croyons maintenant.

Autre avantage à ces petits comités organisés dans chaque endroit et travaillant de concert. L'avantage est si réel que l'exposé seul du projet a valu au rapporteur la promesse du surintendant du département d'immigration provincial de l'envoi aux frais du gouvernement de délégués qui se rendront soit dans la province de Québec, soit aux Etats-Unis pour voir sur place ceux que nous aurions pu intéresser par notre propagande écrite.

J'ai dit au commencement que la formation dans chaque groupe d'un petit comité était la cheville ouvrière de tout notre projet.

Je viens de dire quel est, à notre sens, son premier travail.

SECOND DEVOIR DU COMITE LOCAL

En voici un second.

Si le projet de former une Société de Colonisation avec capital est réalisé, cette Société trouvera une aide précieuse dans nos comités locaux, et ceux-ci trouveront en celle-là les ressources nécessaires à réaliser leurs plans de colonisation.

Entrons dans plus de détail.

Cette société à fonds social devra être une oeuvre qui donne des revenus si nous voulons qu'elle reste debout.

Comment ces revenus seront-ils fournis? Par l'achat et la vente des terres.

Mais alors c'est une pure entreprise commerciale. Non. On y peut faire entrer une bonne marge de patriotisme, tout en laissant la proposition de telle nature qu'elle puisse être considérée par les hommes d'affaires.

Dans tel endroit il y a une terre à vendre. Pour telle ou telle raison connue de ceux qui vivent à l'endroit précis, un tel doit vendre, et vendre peut-être à sacrifice. Sa terre est pour être vendue quand même. Le Comité local fait rapport à la Société à fonds social qui dispose de certains capitaux, et rien n'empêche qu'après avoir pris un certain profit elle puisse la revendre à des conditions avantageuses à un bon colon canadien-français ou à un colon de langue française.

Cette société à fonds social a un secrétaire qui se tient en contact avec les divers comités qui servent à la compagnie comme autant d'agents locaux. Pourquoi la société ne verserait-elle pas au comité local une petite rémunération pour ses services quand celui-ci lui aura fourni l'occasion de faire une bonne affaire. Cela aiderait à défrayer les quelques dépenses d'impressions, à activer le mouvement de colonisation.

Mais que nous réussissions ou non à mettre sur pied une telle société, il restera toujours un travail possible et nécessaire à nos comités locaux.

Je veux dire de se tenir en communication avec nos agents d'immigration locaux et fédéraux.

AVEC L'AGENT FEDERAL

Traitons d'abord de notre agent fédéral.

Le gouvernement d'Ottawa vient de nommer le Rév. M. J.-G. Bouillon pour travailler dans la province de Québec et aux Etats-Unis dans les intérêts du Manitoba.

Il aura son bureau à Montréal avec les autres agents ecclésiastiques, qui représentent l'Ouest Canadien.

Il importe de le tenir renseigné jusqu'aux moindres détails. Les renseignements que nos comités devront fournir au secrétaire de notre société à fonds social si nous parvenons à la mettre sur pied seront aussi très utiles à notre agent d'immigration.

Il faudra de plus à celui-ci un détail plus complet des concessions du gouvernement et des circonstances particulières de ces concessions.

S'il lui faut faire personnellement une enquête sur place, il n'aura pas le temps nécessaire pour travailler au dehors, et ce travail de renseignements sur place peut être plus facilement et mieux fait par le comité de chaque endroit.

Le voilà donc renseigné pour faire un travail effectif. Afin de garder plus de temps pour ses visites à domicile, le travail de compilation devra être fait au bureau de Montréal, et si le personnel n'est pas suffisant pour le travail que nos comités locaux donneront au bureau nous serons en meilleure posture pour demander la nomination d'un second agent fédéral pour s'occuper des nôtres du Manitoba ou au moins d'un secrétaire pour faire le travail du bureau, à Montréal.

LE REPATRIEMENT

Nous suggérons à notre agent actuel M. l'abbé Bouillon de voir à ce que les renseignements qui lui seront fournis arrivent aux cinq agents canadiens-français établis aux Etats-Unis: Manchester, N. H.; Biddeford, Me.; Providence, R. I.; Marquette, Mich.

On s'est plaint que le travail des agents canadiens aux Etats-Unis n'était guère satisfaisant au point de vue du repatriement.

Le gouvernement fédéral a même nommé une commission spéciale qui doit se rendre compte du travail accompli en vue du repatriement des nôtres.

Une des raisons du manque d'efficacité du travail des agents peut être le défaut d'informations locales et détaillées. Un travail systématique de notre part pourrait amener un travail systématique de leur part, et ainsi nous profiterions d'agences qui ne nous ont guère servies depuis bon nombre d'années, ce semble.

Il peut se faire aussi que le personnel de ces bureaux ne soit pas suffisant.

Il est notoire qu'on nous a fait la portion mince au budjet de l'immigration. Alors que $3,000 à peu près étaient affectés à chacune des agences canadiennes-françaises; celle de Boston seule a titulaire de langue anglaise, émergeait au budjet pour $5,000.

Il sera du devoir de notre agent local de se renseigner et une pression pourrait être faite au besoin pour qu'on nous fasse la part un peu plus large.

Voilà pour ce qui concerne le groupe canadien-français en autant que le travail officiel et organisé est concerné.

Il y a un autre travail que je dois au moins mentionner avant de passer à la France et à la Belgique.

LE TRAVAIL INDIVIDUEL

Je veux dire le travail individuel de chaque Canadien-français, et je puis dire de chaque Français et chaque Belge.

Vous avez réussi à améliorer une condition qui serait peut-être encore fort précaire, si vous fussiez restés là où vous avez passé les premières années de votre vie. Jetant un coup d'oeil en arrière vous refaites l'historique de votre situation première et par quels degrés successifs vous êtes arrivés sinon à la richesse au moins à l'aisance et à l'indépendance.

Vous connaissez certainement de vos parents qui travaillent dans des conditions où vous travailliez et sans plus de succès que vous en aviez.

Vous voyez peut-être autour de vous ou pas loin de chez vous tel lot de terre qui ferait leur affaire, pourquoi ne pas leur écrire, leur expliquer votre cas, leur exposer vos vues, leur faire connaître vos espérances.

Mais ce n'est pas mon affaire dites-vous. Si plus tard cet homme ne réussit pas il pourra me blâmer.

Non, non, ne soyons pas si craintifs. D'abord c'est votre affaire et au suprême degré, la cause de la nationalité est votre cause et les intérêts nationaux ont droit de compter sur l'énergie et l'action de tous et de chacun.

C'est donc votre affaire.

Soit, dites-vous, je reconnais que c'est mon affaire, mais je serai blâmé si cet homme ne réussit pas.

Mais pas autant que cela. Vous ne le forcez pas à venir, vous l'invitez à venir voir. Vous lui faites connaître votre position, la voie qui vous a mené au succès et la conclusion s'impose.

Tu n'es pas plus dépourvu que moi, viens te rendre compte par toi-même et si tu viens à la conclusion que je t'expose une bonne affaire, viens t'établir.

La décision est la sienne, comment pourrait-il justement vous blâmer d'un échec si échec il y a.

Mettons les choses au pire. Supposez que le changement ne soit pas favorable une fois entre cent. Est-ce que quatre-vingt-dix-neuf succès, ne valent pas la peine que l'on risque un échec.

Et ne dites pas: Oh les autres feront ce travail, un de plus ou un de moins au travail, cela ne fait pas grande différence.

Et si tout le monde raisonne comme vous, personne ne se mettra au travail et cependant si tous se mettent au travail chacun dans sa petite sphère, usant des petits moyens à sa disposition, nous aurions une résultante merveilleuse.

APPUI FRUCTUEUX DU COMITE LOCAL

Ici encore le comité local peut être d'un grand secours.

Plus que personne ces trois ou quatre membres du comité sont au courant des circonstances locales de chaque endroit. Ils connaissent les colons prospères. Ils peuvent les pousser à faire ce travail local auprès des parents alors qu'eux prendront leurs renseignements pour se tenir en communication avec les secrétaires des diverses organisations de colonisation qui sont déjà sur pieds ou que nous réussirons à faire naître.

L'important, c'est que chacun de ceux qui sont venus au Congrès retournent dans sa paroisse avec la ferme résolution de faire quelque chose pour la colonisation et ce quelque chose ils trouveront sûrement le moyen de le traduire en acte si ils le veulent réellement.

Reste à vous entretenir des deux centres principaux en dehors du Canada et des Etats-Unis où nous pouvons faire du recrutement.

(A suivre sur la page 8)

LE 14 JUILLET

L'Union Nationale Française de l'Ouest invite toute la Colonie Française à la Célébration de la Fête Nationale, le lundi, 14 juillet.

Le programme de la fête comprend Excursion en bateau "Mount Cashel" au River Side Park avec jeux et divertissements, concours et Banquet champêtre. Le départ aura lieu du Pont du Norwood, côté de Winnipeg à 2 heures. Un appel est fait à tous nos Compatriotes pour participer à cette célébration et il est à espérer que le sacrifice d'une journée ou une seule demi-journée de travail et de salaire ne sera pas un obstacle à l'accomplissement d'un devoir national.

L'honneur et la satisfaction de s'être affirmé bon Français à cette occasion compenseront largement le sacrifice que chacun se sera imposé. — Tous nos amis Canadiens français, Metis, Belges, Suisses et autres de langue Française sont cordialement invités.

Prix du billet comprenant excursion et banquet—

Adultes $1.00

Enfants .50.

Le Sécrétaire

A. de la Barrière.

A CHACUN SON DU

Ce n'est pas 700 mais 2,000 manifestants qui d'après le *Telegram* ont pris part à la manifestation du 24 juin. Nous avons mentionné le chiffre 700 par suite d'un renseignement erroné que nous n'avons pu contrôler immédiatement.

Nous nous empressons de rectifier.

Au Sacré-Coeur

ECOLE HONOREE

Depuis quelques années les élèves des écoles catholiques et les élèves des écoles publiques se disputent une coupe magnifique offerte par M. O'Sullivan, du Winnipeg Business College, aux vainqueurs d'un concours d'écriture commerciale.

Cette année la coupe a été gagnée de haute main par les élèves de l'école du Sacré-Coeur.

Nos sincères félicitations aux jeunes vainqueurs ainsi qu'au donateur de la coupe qui sait si bien encourager et stimuler la jeunesse écolière.

Ce succès est encore à l'honneur de la commission scolaire de la paroisse du Sacré-Coeur qui poursuit avec tant de succès, sous la dévouée présidence de M. Collon, le développement et le perfectionnement de l'école du Sacré-Coeur.

* * *

NAISSANCE

Mme J.-P. Tremblay, 71 rue Spence, Winnipeg, a donné naissance à un fils qui a été baptisé Jean-Paul.

Pourquoi envoie-t-on invariablement mille excuses dans les cas précis où l'on en a aucune?

Pourquoi appelle-t-on l'âge d'or le temps où l'on se moquait de l'argent?

Pourquoi dit-on des gens qui se servent de gros mots qu'ils sont légers en paroles?

Pourquoi recommande-t-on aux enfants de ranger leurs os sur le coin de leur assiette, puisque les assiettes sont rondes?

LE RECRUTEMENT DES GROUPES FRANCAIS AU MANITOBA

(Suite de la page 7)

FRANCE ET BELGIQUE

Je serai bref car d'autres plus que moi connaissent les circonstances locales de leur pays d'origine et puisque notre Congrès a l'honneur de compter des représentants organisés de la France et de la Belgique, je leur dis: Il vous incombe Messieurs de faire ce travail.

Je vous conjure d'avoir toujours souci dans ce travail, de voir à ce que des éléments seins au point de vue religieux soient amenés ici.

Nous voulons travailler ensemble et d'une manière harmonieuse au progrès de l'influence française en ce pays.

Des éléments radicaux ou socialistes ne seraient pas une force, au contraire il nous faudrait dépenser à les combattre une énergie qui peut être plus fructueusement employée ailleurs.

Je tire maintenant du rapport Asselin présenté dernièrement au département de l'Intérieur à Ottawa la suggestion suivante. Elle me semble être pratique en vue d'une action immédiate. La voici:

Il existe en France une société qui s'occupe des choses du Canada. Elle a nom "La Canadienne". Elle serait d'autant plus disposée à nous aider qu'elle fait de la colonisation à ses frais depuis dix ans. Mais pour être logique avec ce que j'ai dit dès l'abord, il faudrait d'abord s'assurer des dispositions des membres de cette société.

Sont-ils sympathiques à notre idéal de colonisation. Si oui nous avons là ce semble un rouage tout trouvé: il s'agit d'y mettre un peu d'huile et ce ne serait pas être exigents, que de demander au gouvernement fédéral de faire un peu plus pour ce territoire alors qu'il fait tant ailleurs. Il serait trop long d'entrer dans le détail des sommes dépensées, mais si vous voulez lire ce rapport vous verrez qu'il n'y a pas de proportion entre les sommes dépensées pour le travail de recrutement en Angleterrre et celles affectées à la Belgique et à la France.

Voici maintenant une des suggestions faite par le rapport Asselin que je trouve pratique pour nous.

PROPAGANDE EN FRANCE

"Il y a en France des sociétés de conférences qui couvrent tout le territoire et qui pour une légère rénumération consentiraient volontiers à faire traiter du Canada.

Sur la garantie de ses déboursés "La Canadienne" qui fait depuis dix ans, à ses frais, de la propagande pour le Canada pourrait

(a) Rédiger avec les collaborateurs que vous lui désigneriez et dans le goût français (que l'on dirait que les rédacteurs de Votre Ministère sont toujours appliqués à choquer), toute une bibliothèque d'ouvrages populaires sur le Canada, qu'elle verrait ensuite à faire pénétrer dans les écoles de tout grade et de toute catégorie, officielles ou libres, les bibliothèques publiques, les bureaux de lecture.

(b) Renseigner le public français sur le Canada en toute occasion par des communiqués aux journaux—ce qui serait d'autant plus facile à "La Canadienne" que le bulletin mensuel de cette société est déjà un excellent résumé de notre vie nationale, et qu'en France comme ailleurs les journaux sont ordinairement heureux d'insérer gratis les articles d'intérêt public.

(c) Faire publier également des lettres que vos agents au Canada pourraient obtenir des hommes d'affaires et des colons français préférablement des émigrés de province aux journaux de leur province.

(d) Améliorer encore son bulletin et le répandre graduellement par toute la France.

REGIONS FAVORABLES

Ailleurs il dit:

Les régions les plus favorables où il semble que le travail sera plus fructueux sont: la Bretagne, la Savoie, le Pays Basque, le Nord, Les Charentes.

L'action des délégués colons notamment trouvera là un champ plus favorable que partout ailleurs.

Et c'est surtout ce qu'il nous faut ici, pays essentiellement agricole.

Et encore:

Je tiens des agents de Paris et d'Anvers que l'on répond ordinairement en anglais aux personnes qui s'adressent directement à Votre Ministère en français, en flamand ou en hollandais pour avoir des renseignements sur le Canada. Inutile de vous faire remarquer combien le procédé est peu propre à éclairer et à attirer l'étranger—surtout le Français qui s'était imaginé que le français est l'une des langues officielles de ce pays.

Pour répondre à chacun dans sa langue—du moins à ceux comme le Belge et le Français qu'on sollicite particulièrement d'immigrer au Canada il suffirait de la présence d'une couple de bons linguistes au Ministère.

Enfin:

Parlant des publications de propagande.

Il en est que M. Wiallard a du enfouir dans les caves de l'agence parisienne pour ne pas les laisser tomber sous les yeux des Français.

La carte murale que nous distribuons aux écoles de France est rédigée partie en français, partie en anglais, partie en je ne sais quoi.

En France où le ridicule tue un pays comme le nôtre devrait prendre garde de ne pas attacher son nom à des publications grotesques dont rougirait la Patagonie. Si le Canada ne peut faire mieux par lui-même, il n'a qu'à prendre modèles sur les coquettes publications de l'Argentine ou de maint autre pays qui sans avoir la prétention d'être des Nouvelels Frances ont cependant découvert le moyen de s'adresser aux Français en français.

Il y a là plus de travail esquissé que nous en pourrions faire, mais nous pourrions toujours commencer à travailler dans la direction indiquée.

LES BELGES

Restent nos amis les Belges.

Le rapport Asselin traite au long cette question et je vous renvoie à cette brochure publiée par le département de l'Intérieur pour les détails.

Il ne me reste plus qu'à conclure, et je finis par où j'ai commencé.

"Fais le bien que tu peux, non celui que tu rêves; et tu pourras un jour le bien que tu rêvais."

Faisons un nouvel effort pour aller de l'avant et je formule un voeu:

"Que dans chaque groupe canadien-français, français, métis, et belge, il se forme immédiatement un petit comité de trois ou quatre membres, qui après s'être renseignés soigneusement sur les possibilités d'ajouter de nouveaux colons à leur localité se mettront en rapport avec les diverses sociétés de colonisation qui feront de leur côté tous les efforts nécessaires pour remplir ces vides."

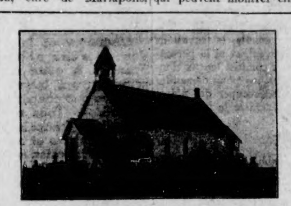
JUBILE D'ARGENT

LA PAROISSE DE GRANDE CLAIRIERE CELEBRE LE 25eme ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION ET HONORE DIGNEMENT L'ABBE GAIRE, SON FONDATEUR

Grande Clairière, 5 juillet.—Notre paroisse a célébré par de grandes fêtes, cette semaine, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation par l'abbé Gaire, aujourd'hui curé de Wauchope, Sask.

Un nombreux clergé a assisté à ces fêtes.

MM. les abbés Jean Gaire, curé de Wauchope, Sask., Jolys, curé de Saint-Pierre, Man., Lietaert c.t.s.r., de Brandon, MM. les abbés Bouillon, missionnaire colonisateur, curé d'Elie, Man., Rousseau, curé de Mariapolis,



ANCIENNE EGLISE

Man., Boivin, curé de Somerstt, Man., Bellavance, curé de Saint-Félix de Dunrea, Man., Nap. Poirier, curé de Saint-Maurice, Sask., Nadeau, curé de Saint-Raphaël, Sask., A.-M. Ferland, curé de Saint-Antoine des Prairies, Sask., P.-E Halde, curé de Deloraine, Man., Brodeur, secrétaire de Mgr Langevin, Pierquin, curé de Grande-Clairière, Tétreault, vicaire à Grande-Clairière.

Les fêtes ont débuté le 2 juillet par la comédie "A qui le neveu?" Tout fut un succès.

Les deux séances de la comédie "A qui le neveu" de Théodore Botrel, le pique-nique, les repas servis dans la grande tente, etc., ont donné un produit brut de $900 dont il faut déduire les dépenses se chiffrant à plus de $400.

S'il revient $500 à l'église, ce sera un résultat vraiment considérable et fort encourageant.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a répondu à l'adresse lue dans l'église par M. Marcel Martine en faisant l'éloge de la grande oeuvre paroissiale de M. l'abbé Gaire, à Grande-Clairière, d'abord, puis dans toute la région occupée maintenant par les paroisses florissantes de Saint-Maurice, de Saint-Raphaël, de Saint-Antoine des Prairies et de Wauchope.

L'oeuvre marqué du sang de l'Agneau auquel le vénérable prêtre a mêlé le sang de son coeur ne pouvait que grandir et s'affermir de plus en plus.

Le soir, les hommes et les jeunes de la paroisse ont joué avec grand succès la désopilante comédie de Théodore Botrel "A qui le neveu?" Les rires et les applaudissements de l'auditoire ont prouvé qu'il était empoigné. Les artistes violonistes ont remporté un grand succès.

ANCIEN PRESBYTERE

Le lendemain, 3 juillet, jeudi à neuf heures et demie, M. l'abbé Gaire a chanté la messe. Mgr l'Archevêque assistait au trône.

A l'évangile, M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, vieil ami et compatriote du vénéré jubilaire, a montré que c'est dans la charité, la prière et le sacrifice que le prêtre fait l'oeuvre de Dieu et il a fait d'heureuses applications à la vie plus qu'ordinaire de M. l'abbé Gaire comme missionnaire colonisateur, fondateur de la belle paroisse qui a remplacé l'ancien "campement de frête" des gens du pays, non loin de la rivière Souris.

Après la sainte messe, M. l'abbé Gaire a répondu avec l'éloquence de l'émotion du coeur à la belle adresse lue par M. Léon Roy, lui rappelant les débuts si pénibles, la fondation du couvent des Soeurs de Notre-Dame des Missions, et les succès célébrés ce jour même.

M. G. Hardy a présenté un beau calice offert par la paroisse au fondateur tant aimé.

Mgr l'archevêque a alors dit quelques mots en anglais pour montrer que l'oeuvre de M. l'abbé Gaire n'était pas seulement religieuse mais aussi sociale et nationale. Il s'est demandé s'il pouvait y avoir beaucoup d'agents du gouvernement, bien salariés, qui peuvent montrer cinq colonies ou cinq paroisses fondées en pleine prairie grâce aux efforts persévérants d'un seul prêtre dépourvu de ressources et menant une vie parfois plus dure que celle des plus pauvres pour réaliser un idéal sacerdotal et patriotique, le règne de Jésus-Christ et l'extension de l'influence française.

M. L'ABBE GAIRE

A son arrivée à Grande-Clairière

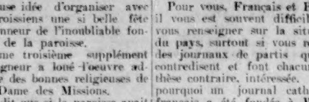
Monseigneur a ensuite ajouté ce qu'il a appelé quatre suppléments.

Aux éloges décernés à M. l'abbé Gaire, il a ajouté celui-ci: "Ce qui vous a valu le succès, mon cher abbé, ce n'est pas seulement votre énergie et votre persévérance secondées par la constance et le labeur intrépide de vos chers anciens paroissiens, mais c'est encore et surtout votre obéissance à l'autorité. C'est le plus beau joyau que je puisse ajouter à ceux qui ornent déjà votre couronne sacerdotale."

A ce qui a été dit des successeurs du héros du jour, Monseigneur a ajouté que M. l'abbé Beauregard a trouvé dans le coeur des paroissiens devenus mieux pourvus des biens de la fortune une générosité telle qu'il a pu affermir l'oeuvre en bâtissant une nouvelle église.

Sa Grandeur a été vraiment émue en constatant les ressources de délicatesse qu'il y a dans la bonne population de Grande-Clairière.

Monseigneur a eu aussi un bon mot pour M. l'abbé Bénoit qui a construit le presbytère et donné un nouvel élan à la piété. Il a loué M. l'abbé Pierquin, curé actuel de la paroisse, d'avoir eu



l'heureuse idée d'organiser avec ses paroissiens une si belle fête en l'honneur de l'inoubliable fondateur de la paroisse.

Comme troisième supplément Monseigneur a loué l'oeuvre admirable des bonnes religieuses de Notre-Dame des Missions.

Il a dit que si la paroisse avait résisté au danger de dislocation c'était dû en grande partie qu'il y avait un couvent ou école de religieuses assise sur des bases encore plus solides après ces privations si pénibles du début.

Enfin comme quatrième supplément Monseigneur a ajouté cet éloge à ceux déjà donnés aux paroissiens qu'ils méritaient les remerciements du chef du diocèse et de la patrie canadienne parce qu'ils avaient, par cette belle fête, honoré le sacerdoce catholique toujours si fécond dans son action religieuse et sociale et aussi contribué à amener l'union plus étroite de tous les groupes français dans ce pays de l'Ouest.



NOUVELLE EGLISE

"Veuillez, ajouta Sa Grandeur, enrégistrer les faits suivants: C'est un homme du pays M. Thomas Breland qui a le premier donné l'hospitalité à M. l'abbé Gaire; c'est lui qui lui a offert le premier morceau de pain; c'est dans son humble maison que fut célébré le saint-sacrifice de la messe. Et quand le brave abbé a senti l'ennui le mordre au coeur, au souvenir de la patrie absente, c'est un Canadien-français, M. Filteau, qui est venu lui donner la poignée de main et lui dire: "Monsieur le curé, vous ne serez pas abandonné, nous vous aideront". Et il a bien tenu parole. Puis c'est un compatriote d'Alsace M. Xavier Aimé qui est venu prêter main-forte au courageux missionnaire. Et d'autres colons français et de braves colons français venus de la catholique Belgique ont constitué la force et la prospérité de la paroisse.

Voilà certes un exemple remarquable de la composition parfois étrange de beaucoup de paroisses de ce pays. Mais tous, Français et Belges aussi bien que Métis et Canadiens-français doivent comprendre qu'ils sont venus faire, d'abord, une oeuvre catholique et ensuite une oeuvre patriotique.

Pour vous, Français et Belges, il vous est souvent difficile de vous renseigner sur la situation du pays, surtout si vous recevez des journaux de partis qui se contredisent et font chacun une thèse contraire, intéressée. Voilà pourquoi un journal catholique français a été fondée à Winnipeg afin de vous renseigner sur les hommes et les choses et de vous donner toujours la note catholique et française et de vous faire entendre dans l'occasion le cri de ralliement.

Mais il est souverainement important, a ajouté Monseigneur, que vous compreniez bien, vous surtout, Français et Belges, que le grand point d'appui des groupes français, des paroisses françaises de l'Ouest c'est la Province de Québec. Sans cette province qui a joué un rôle si considérable dans l'établissement de la Confédération canadienne, il serait insensé de notre part de vouloir nous conserver comme groupe distinct. Pour moi, qui ai le légitime ambition de n'être surpassé par personne dans l'amour de la patrie canadienne qui fait vibrer plus que jamais chaque fibre de mon coeur, je n'hésiterais pas à abandonner la partie si je n'étais pas convaincu que nous trouverons dans la province catholique et française la force merveilleuse et l'aide puissante qui nous permettront de maintenir le drapeau de nos traditions nationales à la hauteur du drapeau sacré de notre foi. Mais Québec, à son tour, serait menacé de devenir une entité presque négligeable s'il ne réclamait pas de la France catholique, de la caillante et catholique Belgique. C'est donc toute une race qui tressaille sous le même souffle divin et qui envoie les ondes de sa sève puissante jusqu'aux rameaux les plus éloignés. Cependant tout en étant les fidèles enfants de l'Eglise, notre mère commune, nous voulons dans ce pays n'tre surpassés par personne en loyauté et en dévouement à la couronne britannique et aux nobles institutions britanniques dont nous sommes tous fiers de nous réclamer sur le sol du Canada parce que nous en avons été les cofacteurs zélés et même nécessaires. Si nous voulons que nos enfants conservent le doux parler de France, nous tenons aussi



NOUVEAU PRESBYTERE

beaucoup à ce qu'ils apprennent la langue anglaise et à ce qu'ils saluent le drapeau britannique si bien défendu et maintenu par les nôtres à Québec et à Winnipeg comme un symbole de liberté. Et tous ensemble, sous le regard de Dieu, marchons vers l'avenir avec confiance, car nos gestes comme ceux de nos pères sont de Dieu et du Christ et ce que Dieu garde est bien gardé. C'est de tout coeur que je viens vous bénir afin que ces belles fêtes fassent de vous des catholiques plus fervents et de plus ardents patriotes.

Après le chant du Te Deum enlevé avec un entrain remarquable par le magnifique choeur de chant de la paroisse, Monseigneur s'est retourné pour faire remarquer que sans l'abnégation et la patience souvent héroïques des femmes françaises et belges, les colons éprouvés par de mauvaises récoltes, réduits à ne vivre que de pommes de terre et dévorés d'ennui se seraient découragés. Il a tenu à leur adresser une mention d'honneur et des remerciements au nom de l'Eglise et de toute la paroisse. Elles ont été à la peine comme la bannière de la bienheureuse Jeanne d'Arc, leur modèle de foi et de patriotisme, il est juste qu'elles soient aujourd'hui à la joie.

Le diner et le souper succulents servis dans une tente immense par les dames et les demoiselles de Grande-Clairière, de Bellerive et d'ailleurs a été leur seule réponse mais la plus éloquente.

Voici quelle était la distribution des rôles dans la comédie "A qui le neveu?"

Balochard ....M. Léon Roy
Dupiton ...M. Floran Grégoire
Cyprien ....M. Gustave Hardy
Sosthène...M. Gaston Boulanger
Georges .....M. Gabriel Guinet
Benoit ......M. Marcel Martine
Théobald ....M. Jean Copet
Saturnin ......M. Jean Masson

La scène se passe à Paris

Dans St-Boniface

La 36ème Batterie arrivera demain du camp de Sewell. Immédiatement après l'arrivée qui aura lieu entre midi et une heure, elle paradera dans Saint-Boniface par le pont Marion.

La 36ème Batterie est commandée par le major Lachance.

MGR DUGAS DEMISSIONNE

Mgr Dugas, jusqu'ici curé de la paroisse de Saint-Boniface, a annoncé, à la grand'messe de dimanche dernier, qu'il abandonnait son poste. Il l'occupait depuis quatorze ans. Mgr Béliveau, évêque auxiliaire, lui succède.

Mgr Dugas demeure néanmoins vicaire-général.

AVIS.

Avant l'apparition de la Liberté quelques agents ont recueilli des abonnements pour notre journal dans Saint-Boniface et à la campagne.

Plusieurs coupons d'abonnements ne nous ont pas été remis. Il y a donc un certain nombre d'abonnés dont nous ignorons les noms.

Pour obtenir l'envoi régulier du journal, il suffira d'écrire à l'administration et de mentionner le numéro du coupon remis par nos agents.

Nous enverrons à ces abonnés les numéros parus jusqu'à date.

Quelques uns de nos abonnés ont changé de domicile depuis l'apparition du journal. Nous les prions de bien vouloir nous indiquer leur nouveau domicile soit en téléphonant ou en écrivant à l'administration.

Humour britannique.

—Mon enfant, demandait le père courroucé, sais-tu pourquoi je te corrige?

—Certainement, papa, répliqua l'enfant terrible au milieu de ses sanglots, c'est parce que tu es le plus fort.